



Assemblée générale

Distr. générale
21 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 22

Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019)**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	7
Autres éléments d'information	12
A. Organes directeurs	14
B. Direction exécutive et administration	16
C. Programme de travail	20
Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable.	20
Sous-programme 2. Développement social.	26
Sous-programme 3. Développement économique et intégration.	31
Sous-programme 4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	37
Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits.	41
Sous-programme 6. Promotion de la femme.	44

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.

** A/71/6/Rev.1.



Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement	48
D. Appui au programme	52
Annexes***	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019	55
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	55

*** L'annexe énumérant les produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.

Vue d'ensemble

Tableau 22.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	70 088 300
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	1 019 200
Nouveaux mandats et mandats élargis	385 500
Autres variations	(969 300)
Variation totale	435 400
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	70 523 700

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 22.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	258	1 SGA, 2 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 37 P-4, 33 P-3, 17 P-2/1, 131 AL, 1 SM, 3 AN
Transferts	–	1 P-4 et 2 AL; relevant de la composante Appui au programme transférés à la composante Direction exécutive et administration 1 P-5 et 1 AN relevant du sous-programme 4 transférés au sous-programme 1 1 AL relevant du sous-programme 4 transféré au sous-programme 2 1 P-4 et 1 AL relevant du sous-programme 3 transférés au sous-programme 7
Reclassements	–	1 P-3 relevant de la composante Appui au programme reclassé à AN 1 P-4 relevant de la composante Appui au programme reclassé à P-2
Suppressions	(3)	1 P-4 relevant du sous-programme 4 1 AL relevant du sous-programme 3 1 AL relevant de la composante Appui au programme
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	255	1 SGA, 2 D-2, 8 D-1, 25 P-5, 35 P-4, 32 P-3, 18 P-2/1, 1 SM, 129 AL, 4 AN

Orientation générale

- 22.1 L'objectif général du programme pour l'exercice 2018-2019 est de promouvoir le développement durable, la justice sociale et l'intégration régionale auprès des États membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), en particulier les pays les moins avancés et les pays touchés par des conflits. Le programme se compose de sept sous-programmes interdépendants dont la mise en œuvre incombe à la CESAO.

- 22.2 Les textes portant autorisation du programme sont les résolutions du Conseil économique et social 1818 (LV), portant création de la CESAO, et 1985/69, portant modification de son mandat afin qu'il mette l'accent sur la dimension sociale de la mission de la Commission. Dans sa résolution 67/226 sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée générale a prié les commissions régionales de renforcer encore leurs capacités d'analyse à l'appui des initiatives de développement menées au niveau des pays et les a exhortées à donner la priorité aux initiatives de développement durable menées au niveau des pays.
- 22.3 Les priorités et stratégies de la CESAO sont définies par ses États membres. À la vingt-huitième session ministérielle de la CESAO, les États membres ont adopté la Déclaration de Tunis sur la justice sociale dans le monde arabe, dans laquelle ils ont réaffirmé la justice sociale comme valeur fondamentale de la culture arabe et islamique et comme pilier de sociétés paisibles, cohésives et prospères. Ils ont en outre prié le secrétariat de la Commission d'intégrer la justice sociale dans ses travaux et, en particulier, dans le cadre de la préparation, du suivi et de la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Ils l'ont également invité à mener des recherches plus nombreuses et à offrir plus de services consultatifs dans les domaines de la justice, de la pauvreté, des inégalités, de la protection et de l'inclusion sociales, de l'autonomisation des femmes, de la gestion des ressources naturelles, de l'accès à la technologie et de la bonne gouvernance, ainsi que des politiques commerciales et de leur rôle dans le développement. Dans la Déclaration, les États membres ont également renforcé le mandat de la Commission en la chargeant de suivre les conséquences de l'occupation de la Palestine.
- 22.4 Dans le document issu du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, intitulé « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 » (résolution 70/1 de l'Assemblée générale), les États Membres se sont engagés à ce que personne ne soit laissé pour compte. Le Programme 2030 préconise des mesures porteuses de transformation visant à éliminer la pauvreté et à engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience et favorisant le développement et la croissance, par l'intermédiaire des 17 objectifs de développement durable et de leurs modalités d'application. Les États Membres ont dit être conscients de l'importance des dimensions régionale et sous-régionale, de l'intégration économique régionale et de l'interconnectivité pour le développement durable. Ils ont également mis en lumière le rôle que jouent les commissions régionales dans l'intégration des trois dimensions du développement durable, et sont convenus que les cadres régionaux et sous-régionaux pouvaient faciliter la traduction effective des politiques en actions concrètes au niveau national.
- 22.5 Dans le Programme 2030, les États Membres ont déclaré qu'il ne saurait y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité; et inversement, sans développement durable, la paix et la sécurité étaient en danger. Ils ont également souligné la nécessité d'édifier des sociétés pacifiques et inclusives, qui offrent à tous un accès à la justice dans des conditions d'égalité et qui soient fondées sur le respect des droits de l'homme (y compris le droit au développement), un véritable état de droit et une bonne gouvernance à tous les niveaux, et sur des institutions transparentes et responsables. Les États Membres ont également demandé que des mesures soient adoptées et des actions engagées en vue de supprimer tous les obstacles à la pleine réalisation du droit à l'autodétermination des peuples sous domination coloniale ou sous occupation étrangère, qui continuent de nuire au développement économique et social de ces peuples ainsi qu'à leur environnement.
- 22.6 Dans la région arabe, les conflits généralisés constituent le principal obstacle au développement. Outre les pertes en vies humaines qu'ils entraînent, les conflits et l'occupation entravent le développement durable et détruisent l'économie, endommagent les infrastructures, anéantissent la

cohésion sociale, réduisent l'accès aux services sociaux et sont sources de violations des droits de l'homme. La région compte le plus grand nombre de réfugiés et de personnes déplacées au monde, ce qui a encore alourdi le fardeau des personnes déjà vulnérables, en particulier des femmes et des enfants. Même si tous les pays de la région ne sont pas directement touchés par les conflits, l'insécurité croissante a nui au développement de l'ensemble de la région. En effet, les progrès qui avaient été faits sur le plan du développement ont été presque anéantis dans les pays en conflit, ce qui a eu des répercussions négatives sur les pays voisins.

- 22.7 Un autre défi de taille à relever pour la région arabe sera de parvenir à une croissance durable. La faiblesse de la productivité, une économie insuffisamment diversifiée, le manque d'innovations technologiques, l'ampleur du marché du travail informel et l'absence de régimes de protection sociale adaptés ont accru et généralisé la pauvreté et les inégalités et se sont soldés par un taux de chômage des jeunes plus élevé que dans le reste du monde. Les politiques commerciales et budgétaires inefficaces ont plombé le commerce régional, qui se portait déjà mal, et ont interrompu les chaînes de valeur. La région connaît des disparités économiques, mais aussi d'autres formes d'inégalités, notamment des inégalités entre les sexes et un accès inégal aux informations et aux services. Les besoins des groupes vulnérables, notamment les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les travailleurs du secteur non structuré et les migrants, ne reçoivent pas l'attention voulue.
- 22.8 En outre, les modes de production et de consommation non viables dans la région font peser un fardeau de plus en plus lourd sur les ressources naturelles limitées, telles que l'eau, l'énergie et les terres arables, et menacent gravement la sécurité alimentaire. Les changements climatiques accélèrent la désertification de la région et entraînent des catastrophes naturelles plus fréquentes.
- 22.9 Les faiblesses institutionnelles représentent un problème majeur auquel la région arabe continue de faire face, entravant la mise en œuvre d'un programme de développement durable. Les institutions manquent de capacités, notamment politiques, financières et techniques, ce qui réduit leur efficacité. Cela empêche les pays arabes de promouvoir un processus ouvert d'élaboration des politiques, réduit leur capacité de produire des données de suffisamment bonne qualité qui leur permettraient d'élaborer des politiques fondées sur des observations factuelles et ralentit la mobilisation des moyens de mise en œuvre (financement, technologies, coopération internationale ou régionale, etc.).
- 22.10 Il est envisagé dans le cadre stratégique de la CESAO pour l'exercice 2018-2019 d'engager une action intégrée pour surmonter ces grands obstacles au développement durable. Il serait tenu compte de la stratégie collective élaborée par les commissions régionales en vue de mener à bien le Programme 2030, notamment en intégrant les objectifs de développement durable dans les plans de développement et les cadres budgétaires nationaux; en favorisant la cohérence, la compatibilité et la coordination entre les secteurs et les niveaux d'intervention; en renforçant les capacités de collecte des données et d'analyse des statistiques des États membres; en exploitant des moyens de mise en œuvre appropriés, en particulier le financement du développement, la science, la technologie et l'innovation et les partenariats mondiaux et régionaux.
- 22.11 En premier lieu, la CESAO s'emploiera à promouvoir le développement durable à l'échelle régionale, sous-régionale et nationale. Elle aidera les États membres arabes à élaborer des stratégies de gestion intégrée des ressources naturelles, d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation de ces changements et de réduction des risques de catastrophe. Elle aidera également les États membres à utiliser plus efficacement les ressources naturelles et à promouvoir l'utilisation de technologies vertes appropriées et facilitera la coopération et la coordination régionales en vue d'améliorer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique et de réduire la pauvreté rurale. Elle facilitera également l'élaboration de politiques économiques qui profitent à tous et qui visent à lutter contre la pauvreté de façon multidimensionnelle en encourageant un

dialogue constructif sur les budgets et les politiques budgétaires des pouvoirs publics, ainsi qu'en renforçant la capacité des États membres de faire des prévisions et des évaluations fondées sur des données factuelles. Elle aidera les États membres à mobiliser des ressources financières en faveur du développement et à élaborer des politiques de financement appropriées afin de s'attaquer aux problèmes de développement socioéconomique. En coopération avec des partenaires régionaux et internationaux, la CESAO proposera un cadre institutionnel global qui permettra d'orienter le programme de développement statistique régional. Elle aidera les États membres à collecter, analyser, harmoniser et diffuser des statistiques en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et renforcera les capacités des systèmes statistiques nationaux afin de garantir la qualité des données.

- 22.12 Pendant l'exercice 2018-2019, la CESAO s'emploiera à placer la justice sociale au cœur du développement dans la région arabe. Elle plaidera en faveur d'une démarche axée sur les droits fondamentaux dans le cadre de l'élaboration de politiques économiques et sociales profitant à tous et aidera les États membres à intégrer les principales questions relatives à la population et au développement humain dans les stratégies et les plans nationaux en mettant l'accent sur l'épanouissement des jeunes, les migrations internationales et la protection sociale. Elle tirera parti de sa structure multidisciplinaire pour aider les États membres à renforcer l'intégration des politiques, notamment en ce qui concerne l'inclusion économique et sociale des groupes vulnérables, grâce à une large participation civique. Elle aidera également les États membres à faire en sorte que leurs politiques, stratégies, lois et programmes ne présentent plus d'inégalités entre hommes et femmes. Elle renforcera son appui aux mesures prises aux niveaux national et régional pour venir à bout de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et garantir à ces dernières un accès aux ressources et une participation à la prise de décisions dans des conditions d'égalité. De surcroît, la CESAO aidera les États membres à rédiger des documents d'information promouvant l'appartenance, l'ouverture et la réconciliation au niveau régional afin de définir des priorités et une vision communes en matière de développement. Elle s'emploiera à apaiser les tensions externes et à atténuer les répercussions des conflits en aidant les États membres à établir des cadres régionaux qui faciliteront les mesures de renforcement de la cohésion sociale et la résilience. Elle continuera en outre à suivre les conséquences des conflits et de l'occupation, ainsi que leurs effets négatifs sur l'exercice de la justice dans toutes ses dimensions.
- 22.13 La CESAO sait qu'une meilleure intégration régionale peut aider à régler efficacement les principaux problèmes auxquels se heurte la région. Les pays ne pourront résister aux chocs économiques, sociaux et politiques que s'ils font partie d'un cadre régional facilitant l'intégration dans des marchés mondiaux équitables et la mise en place de structures politiques progressistes. La Commission mènera des analyses quantitatives rigoureuses des dispositifs juridiques et institutionnels visant à aider les États membres à élaborer des politiques d'intégration économique régionale et à atteindre les objectifs de développement régionaux. En outre, elle plaidera en faveur d'une meilleure coordination régionale entre les États membres en faveur des infrastructures transfrontières, en particulier pour faciliter les transports et le commerce. Elle contribuera à la mise en œuvre de stratégies régionales d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets en appuyant l'élaboration de mécanismes visant à lutter contre les changements climatiques, notamment leurs effets sur les ressources en eau et les conséquences pour les pauvres. Elle encouragera en outre le dialogue multisectoriel sur les questions de développement durable de sorte que se dégagent des positions régionales fondées sur un renforcement des liens entre les milieux décisionnels et scientifiques, la cohérence entre les différents secteurs et le renforcement des institutions. Pendant l'exercice 2018-2019, la CESAO réunira les États membres afin qu'ils examinent des solutions communes et coordonnées en vue de s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et aux conséquences que cette dernière a sur la population et l'environnement.

- 22.14 Dans le cadre de l'élaboration de ses programmes, la CESAO a examiné la manière dont les cadres stratégiques consécutifs pouvaient se renforcer mutuellement et aider à atteindre les objectifs à long terme prévus dans le Programme 2030, et a fixé des objectifs intermédiaires à l'horizon 2023. Elle a également adopté un cadre conceptuel visant à aider les pays et les peuples arabes à définir et concrétiser une vision commune de l'avenir vers lequel ils souhaitent tendre dans le cadre du Programme 2030. Elle est résolue à prendre en compte la problématique hommes-femmes dans l'ensemble de son programme de travail, ainsi que dans ses activités ne relevant pas du programme. Elle continuera de diriger la mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- 22.15 La CESAO continuera d'élargir son réseau de partenaires internationaux, régionaux et nationaux, et collaborera avec les organes intergouvernementaux, les organismes des Nations Unies, les donateurs, les centres de recherche, les organisations de la société civile et le secteur privé afin de répondre aux besoins pressants et aux difficultés auxquelles les États membres font face en ce qui concerne l'action à mener. En tirant parti de la relation privilégiée qu'elle entretient avec la Ligue des États arabes, la CESAO appuiera l'articulation des positions régionales. Elle facilitera également l'application des résolutions adoptées par les forums régionaux de haut niveau, principalement le Sommet arabe du développement économique et social.
- 22.16 La CESAO continuera de convoquer le Mécanisme de coordination régionale afin de permettre aux entités des Nations Unies et aux organisations régionales de débattre des priorités régionales et de coordonner l'appui en vue de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Afin que les conclusions et recommandations de ses travaux normatifs soient diffusées et mises en œuvre et, soucieuse de répondre efficacement aux demandes des États membres, elle mobilisera des contributions financières et des contributions en nature supplémentaires. Pour ce faire, elle fera fond sur les résultats et les produits de son programme ordinaire de travail et sur les partenariats stratégiques qu'elle noue dans la région.

Vue d'ensemble des ressources

- 22.17 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 70 523 700 dollars, avant actualisation des coûts, soit une augmentation nette de 435 400 dollars (0,6 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des trois facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2016-2017, et des réductions découlant de la suppression progressive de postes; b) les nouveaux mandats et les mandats élargis; c) d'autres variations. Le montant demandé permet de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.
- 22.18 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 22.3 à 22.5.

Titre V Coopération régionale pour le développement

Tableau 22.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Variation					Total	Pourcentage	Total avant actualisation des coûts	Actualisation des coûts	2018-2019 (montant prévu)
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats ou mandats élargis	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Autres variations						
A. Organes directeurs	87,6	183,7	–	–	(2,5)	–	(2,5)	(1,4)	181,2	10,5	191,7	
B. Direction exécutive et administration	4 176,3	4 549,0	–	–	624,8	–	624,8	13,7	5 173,8	111,8	5 285,6	
C. Programme de travail												
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	6 895,9	6 454,4	–	–	589,8	(13,2)	576,6	8,9	7 031,0	118,8	7 149,8	
2. Développement social	5 782,4	6 027,0	664,4	115,1	147,9	(5,8)	921,6	15,3	6 948,6	114,5	7 063,1	
3. Développement économique et intégration	8 969,1	8 706,7	122,8	161,3	(472,9)	(164,3)	(353,1)	(4,1)	8 353,6	105,9	8 459,5	
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	4 565,7	3 950,8	–	109,1	(735,2)	(332,5)	(958,6)	(24,3)	2 992,2	58,9	3 051,1	
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	4 619,4	4 801,8	–	–	–	(9,3)	(9,3)	(0,2)	4 792,5	56,8	4 849,3	
6. Promotion de la femme	3 146,1	3 130,5	–	–	–	(10,0)	(10,0)	(0,3)	3 120,5	40,9	3 161,4	
7. Atténuation des conflits et développement	3 234,0	3 683,5	–	–	472,9	(9,8)	463,1	12,6	4 146,6	59,8	4 206,4	
Total partiel (programme de travail)	37 212,5	36 754,7	787,2	385,5	2,5	(544,9)	630,3	1,7	37 385,0	555,6	37 940,6	
D. Appui au programme	31 296,7	28 600,9	232,0	–	(624,8)	(424,4)	(817,2)	(2,9)	27 783,7	1 019,6	28 803,3	
Total partiel	72 773,2	70 088,3	1 019,2	385,5	–	(969,3)	435,4	0,6	70 523,7	1 697,5	72 221,2	

2) Ressources extrabudgétaires

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Organes directeurs	–	169,4	–
B. Direction exécutive et administration	23,8	257,4	–
C. Programme de travail	8 037,7	11 820,6	12 674,9
D. Appui au programme	–	–	–
Total partiel	8 061,5	12 247,4	12 674,9
Total	80 834,7	82 335,7	84 896,1

Tableau 22.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires			
	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019	2016- 2017	2018- 2019
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	2	2	–	–	–	–	–	–	2	2
D-1	8	8	–	–	–	–	–	–	8	8
P-5	25	25	–	–	–	–	–	–	25	25
P-4/3	67	64	3	3	–	–	1	1	71	68
P-2/1	17	18	–	–	–	–	–	–	17	18
Total partiel	120	118	3	3	–	–	1	1	124	122
Catégories diverses										
Agents locaux	130	128	1	1	–	–	–	–	131	129
Agents du Service mobile	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
Administrateurs recrutés sur le plan national	3	4	–	–	–	–	–	–	3	4
Total partiel	134	133	1	1	–	–	–	–	135	134
Total	254	251	4	4	–	–	1	1	259	256

Tableau 22.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

	Budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs	0,3	–
B. Direction exécutive et administration	7,3	–
C. Programme de travail		
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	10,0	31,9
2. Développement social	9,9	–
3. Développement économique et intégration	11,8	39,6
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	4,2	–
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	6,8	3,3
6. Promotion de la femme	4,4	0,1
7. Atténuation des conflits et développement	5,9	25,1
Total partiel	53,0	100,0
D. Appui au programme	39,4	–
Total	100,0	100,0

Ajustements techniques

22.19 La variation des ressources affiche une augmentation nette d'un montant de 1 019 200 dollars, imputable aux facteurs suivants :

- a) Une augmentation de 1 071 200 dollars correspondant à l'effet-report de : trois postes (1 P-3 relevant du sous-programme 3 et 2 P-3 relevant de la composante Appui au programme) créés pendant l'exercice 2016-2017, avec effet au 1^{er} janvier 2016, dans le cadre du chapitre 22 du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017; quatre postes temporaires (1 P-4, 2 P-3 et 1 agent local) au sous-programme 2, créés en application de la résolution 71/272 A pendant l'exercice 2016-2017, avec effet au 1^{er} janvier 2017, en vue d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, l'augmentation étant compensée en partie par des réductions découlant de la suppression progressive de postes approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247;
- b) La non-reconduction de dépenses non renouvelables d'un montant total de 52 000 dollars relatif aux activités menées en 2017 pour déterminer les modalités des négociations intergouvernementales du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir résolution 71/280 de l'Assemblée générale).

Nouveaux mandats ou mandats élargis

22.20 La variation des ressources découle d'une augmentation de 385 500 dollars imputable à de nouveaux mandats servant à appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba, en application de la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale.

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

- 22.21 Pour exécuter au mieux son programme, la Commission s'efforce de transférer des ressources à l'intérieur de ses composantes budgétaires et entre elles afin de réaligner le rapport hiérarchique du Centre de technologie de la CESAO à Amman sur le sous-programme 1 (Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable) et de renforcer ainsi le rôle du Centre en tant que plateforme régionale d'échange, entre pays membres, de connaissances sur le transfert de technologie aux fins du développement durable; de renforcer les capacités administratives du sous-programme sur le développement social; d'accroître les moyens dont dispose le sous-programme sur l'atténuation des conflits et le développement pour traiter des questions de gouvernance dans les pays et les communautés touchés par des conflits; de permettre une coordination plus étroite et une meilleure cohérence entre les activités de sensibilisation et de communication externe de la Commission et sa direction stratégique. Les transferts proposés, sans incidence sur les coûts, entraînent une augmentation des ressources consacrées à la rubrique Direction exécutive et administration et aux sous-programmes 1, 2 et 7, compensée par une diminution des dépenses au titre des organes directeurs, des sous-programmes 3 et 4 et de l'appui au programme.

Autres variations

- 22.22 La variation des ressources résulte d'une réduction de 969 300 dollars imputable aux gains d'efficacité que la Commission prévoit pour 2018-2019. La réduction proposée découle en partie de ce que le Bureau fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. On trouvera de plus amples informations à ce sujet dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice 2018-2019.
- 22.23 La réduction d'un montant de 969 300 dollars des ressources allouées aux postes et à d'autres objets de dépense est répartie comme suit : une diminution d'un montant total de 544 900 dollars pour tous les sous-programmes du programme de travail et une réduction de 424 400 dollars au titre de l'appui au programme.

Ressources extrabudgétaires

- 22.24 La CESAO reçoit des contributions en espèces et en nature, lesquelles complètent les ressources issues du budget ordinaire et restent essentielles à l'exécution de ses mandats. Les ressources extrabudgétaires (contributions en espèces), estimées à 12 674 900 dollars, sont destinées à des activités visant à renforcer les capacités nationales, notamment des missions de services consultatifs, des ateliers de formation et des projets opérationnels. Les projets prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 comprennent les travaux en cours relatifs aux initiatives régionales concernant les applications à petite échelle de l'énergie renouvelable dans la région arabe; la deuxième phase de l'Initiative régionale pour l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région arabe (RICCAR II); la deuxième étape du programme national pour l'avenir de la Syrie; un projet de dialogue socioéconomique en Libye; une collaboration avec la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale; un projet de renforcement institutionnel aux fins du redressement et de la réconciliation au Yémen.

- 22.25 Les contributions en nature attendues pour l'exercice biennal 2018-2019 consisteraient principalement en des locaux mis à la disposition de la Commission à titre gracieux, pour une valeur estimative de 19,5 millions de dollars.

Autres éléments d'information

- 22.26 La CESAO s'assure que ses administrateurs et son personnel appliquent le principe de responsabilité en veillant au respect des règlements, des règles, des politiques, des calendriers et des accords de prestation de services. Lorsque des lacunes sont identifiées, des possibilités de formation sont proposées afin d'améliorer les compétences de gestion de la performance et la compréhension des règles et règlements. Le cadre de contrôle est régulièrement mis à jour grâce à la publication de nouvelles instructions permanentes conformes aux nouveaux processus métier.
- 22.27 La direction évalue la suite donnée aux recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, le Bureau des services de contrôle interne (BSCI), le Corps commun d'inspection et d'autres organes similaires. Par exemple, elle a fait en sorte que les réunions, les ateliers et les formations soient prévus suffisamment à l'avance pour que les listes de participants soient finalisées à temps et que les billets puissent être achetés au moins 16 jours avant le déplacement, comme le veut la politique en matière de voyages. Le déploiement des fonctionnalités de communication d'information d'Umoja permet dorénavant aux administrateurs et au personnel de mieux suivre les activités, les coûts et les transactions.
- 22.28 La lettre de mission signée par le Secrétaire exécutif énonce diverses réalisations attendues, dont le succès est subordonné à la performance des hauts fonctionnaires au regard d'indicateurs, notamment pour ce qui est de l'exécution du budget, de la situation des vacances de poste et de la représentation équilibrée des sexes.
- 22.29 Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la CESAO évaluera deux de ses sept sous-programmes, huit projets prévus au titre du Compte de l'ONU pour le développement, ainsi que quatre projets financés par des ressources extrabudgétaires. Les conclusions et recommandations des évaluations menées au cours de l'exercice biennal précédent présideront à l'élaboration des plans d'évaluation pour 2018-2019. En particulier, les résultats de l'évaluation et de l'audit du programme effectués par le BSCI en 2016 seront pris en compte lors de la hiérarchisation des sous-programmes et des évaluations thématiques. Il est ressorti des évaluations précédentes que la CESAO devait continuer de renforcer les travaux interdisciplinaires entre ses sous-programmes, faire plus régulièrement appel à des partenaires régionaux grâce à des plans de diffusion de l'information et de sensibilisation et intégrer davantage l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans ses activités. La Commission a également conclu que les projets relevant du Compte pour le développement devraient, autant que possible, inclure des consultations avec les partenaires et les bénéficiaires lors de la phase de conceptualisation, utiliser des plateformes en ligne visant à améliorer l'échange d'informations et adopter une stratégie pour pérenniser les résultats.
- 22.30 Dans sa résolution 58/269, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de désigner des ressources comme devant servir aux activités de suivi et d'évaluation. Pour la CESAO, elles s'élèveraient à 1 392 900 dollars, dont 974 000 dollars pour les postes et 418 900 dollars pour les autres objets de dépense. Les postes représentent 86,75 mois de travail, dont 61,25 dans les catégories des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 25,5 dans la catégorie des agents locaux. Le montant prévu au titre des objets de dépense autres que les postes pour les activités de suivi et d'évaluation comprend 265 800 dollars en ressources extrabudgétaires.
- 22.31 La CESAO a élaboré une stratégie de partenariat en 2014, et cherche à présent à collaborer davantage et de manière plus ciblée avec les principaux acteurs de la région afin de réaliser ses

objectifs de développement. Cela signifie travailler avec des partenaires différents à diverses étapes de la planification et de la mise en œuvre, en tenant compte des résultats distincts des collaborations à court, à moyen et à long terme, et créer une infrastructure d'appui des principaux domaines d'action de la Commission afin d'adopter une démarche globale permettant de relever les défis du développement, que ce soit dans les domaines de la recherche, de la promotion ou de l'élaboration des politiques.

- 22.32 En ce qui concerne son action normative et ses travaux de recherche, la Commission collaborera avec des cellules de réflexion et des centres de recherche aux niveaux national, régional et international afin d'explorer de nouvelles idées et d'orienter les programmes de recherche. Grâce à ses instances intergouvernementales et réunions d'experts, elle rassemblera des décideurs politiques, des chercheurs et des experts, ainsi que des organes gouvernementaux et intergouvernementaux, pour faciliter le dialogue et créer un consensus sur les principaux défis en matière de développement. Elle continuera à nouer et à entretenir des partenariats avec d'autres commissions régionales, notamment dans le cadre de projets financés par le Compte pour le développement, de réunions de haut niveau et de publications.
- 22.33 Dans le cadre de ses activités de coopération technique, la CESAO collaborera étroitement avec les équipes de pays et les institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies afin de fournir à ses États membres un appui efficace et constant dans divers domaines du développement durable.
- 22.34 La CESAO convoque les réunions du Mécanisme de coordination régionale, qui rassemblent toutes les entités des Nations Unies et les autres organisations régionales présentes dans la région afin d'améliorer la cohérence des politiques et de promouvoir des partenariats et des activités communes visant à concrétiser les priorités en matière de développement régional. Elle dirige trois des quatre groupes de travail du Mécanisme, à savoir ceux sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les migrations internationales et les données sur les objectifs de développement durable. Les vingt et unième et vingt-deuxième réunions du Mécanisme, tenues respectivement en 2015 et 2016, ont porté sur la politique et le programme de mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional, en vue d'encourager des discussions interinstitutions sur les principaux problèmes de développement humain dans une région touchée par les conflits et les crises. Pendant l'exercice biennal 2018-2019, la Commission organisera de nouveau ses réunions annuelles. Elle coordonne également ses activités avec celles des entités des Nations Unies dans la région par l'intermédiaire du groupe de soutien par les pairs du Groupe des Nations Unies pour le développement. Elle continuera de participer aux réunions organisées régulièrement par le Groupe.
- 22.35 La liste des publications a été étudiée au niveau de chaque sous-programme. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est indiquée sommairement dans le tableau 22.6 et de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 22.6 Répartition des publications

	2014-2015 (nombre effectif)			2016-2017 (nombre estimatif)			2018-2019 (nombre prévu)		
	Support papier électronique	Support papier et support électronique	Support papier et support électronique	Support papier électronique	Support papier et support électronique	Support papier et support électronique	Support papier électronique	Support papier et support électronique	Support papier et support électronique
Publications en série	–	2	50	–	2	42	–	8	38
Publications isolées	–	30	64	–	40	62	–	40	74
Total	–	32	114	–	42	104	–	48	112

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires : 181 200 dollars

- 22.36 Des ressources sont demandées au titre des organes permanents (organes et processus intergouvernementaux), dont les organes directeurs assurent les services fonctionnels, pour la prestation desquels des crédits ont été jugés nécessaires. Les crédits concernant les organes et les processus intergouvernementaux sont prévus conformément au Règlement intérieur de la Commission, qui a été adopté à sa première session (E/ESCWA/9), compte tenu des amendements adoptés par la Commission dans ses résolutions 133 (XII), 153 (XIII), 158 (XIV), 159 (XIV), 178 (XVI) et 196 (XVII).
- 22.37 La Commission comprend huit comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, dont deux se réunissent tous les deux ans et six annuellement. Le calendrier des sessions de ces comités s'établit comme suit
- a) Le Comité de l'énergie, créé en application de la résolution 204 (XVIII) de la CESAO et de la résolution 1995/25 du Conseil économique et social, tiendra sa douzième session en 2018, sur deux jours [sous-programme 1 (Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)];
 - b) Le Comité des ressources en eau, créé en application de la résolution 205 (XVIII) de la CESAO et de la résolution 1995/26 du Conseil économique et social, tiendra sa treizième session en 2018, sur deux jours [sous-programme 1 (Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable)];
 - c) Le Comité du développement social, créé en application de la résolution 198 (XVII) de la CESAO et de la résolution 1994/27 du Conseil économique et social, tiendra sa douzième session en 2019, sur deux jours [sous-programme 2 (Développement social)];
 - d) Le Comité des transports, créé en application de la résolution 213 (XIX) de la CESAO et de la résolution 1997/11 du Comité économique et social (voir également la résolution 229 (XXI) de la CESAO concernant la fréquence des sessions du Comité), tiendra ses dix-neuvième et vingtième sessions en 2018 et 2019, sur deux jours [sous-programme 3 (Développement économique et intégration)];
 - e) Le Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO, créé en application de la résolution 214 (XIX) de la CESAO, tiendra ses treizième et quatorzième sessions en 2018 et 2019, sur deux jours [sous-programme 3 (Développement économique et intégration)];
 - f) Le Comité de statistique, créé en application de la résolution 179 (XVI) de la CESAO et de la résolution 1993/2 du Conseil économique et social, tiendra sa treizième session en 2018, sur deux jours, et le Bureau du Comité tiendra sa sixième session en 2019, sur un jour [sous-programme 5 (Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits)];
 - g) Le Comité pour la promotion de la femme, créé en application de la résolution 240 (XXII) de la CESAO et de la résolution 2003/9 du Conseil économique et social, tiendra sa neuvième session en 2019, sur deux jours [sous-programme 6 (Promotion de la femme)];

- h) Le Comité de la technologie au service du développement, créé en application de la résolution 315 (XXVIII) de la CESAO, tiendra sa deuxième session en 2018, sur deux jours [sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale)].
- 22.38 La CESAO fait rapport au Conseil économique et social et l'orientation générale des travaux de son secrétariat est définie lors de ses sessions. Celles-ci se tiennent tous les deux ans, pendant quatre jours, généralement à son siège. Conformément à la résolution 230 (XXI) de la CESAO, les réunions du Comité préparatoire font partie intégrante des sessions de la Commission. La trentième session de la Commission se tiendra en 2018, avec une réunion de deux journées au niveau des hauts responsables consacrée à l'examen des points de l'ordre du jour qui ont trait aux programmes, suivie d'une session plénière sur deux journées au niveau ministériel.
- 22.39 Le Comité exécutif se réunit trois fois par exercice biennal pour assumer les responsabilités de la Commission entre les sessions ministérielles. Il conseille le secrétariat sur les questions qui ont trait au programme, notamment le projet de cadre stratégique, le projet de programme de travail, l'exécution du programme de travail, la mobilisation des ressources et le suivi de l'application des résolutions de la Commission, et dresse la liste des nouvelles questions économiques et sociales régionales que devrait examiner la Commission¹.
- 22.40 Le Comité consultatif de la CESAO se réunit deux fois par an pendant une journée. Il est composé des chefs des missions diplomatiques se trouvant dans le pays hôte de la Commission ainsi que d'un haut représentant du pays hôte. Il remplit une mission de consultation et constitue le principal moyen de communication entre les États membres et le secrétariat de la CESAO et entre les États membres eux-mêmes pour les questions importantes qui nécessitent d'être examinées entre les sessions biennales de la Commission.
- 22.41 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans le tableau 22.7.

Tableau 22.7 Ressources nécessaires : organes directeurs

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Objets de dépense autres que les postes -post	183,7	181,2	–	–
Total partiel	183,7	181,2	–	–
Ressources extrabudgétaires	169,4	–	–	–
Total	353,1	181,2	–	–

- 22.42 Le montant de 181 200 dollars, qui fait apparaître une diminution de 2 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer le service de la trentième session de la

¹ Le Comité exécutif a été créé en application de la résolution 320 (XXVIII) de la CESAO, adoptée à la vingt-huitième session de la Commission, tenue à Tunis du 15 au 18 septembre 2014. Il est chargé de faciliter la communication directe entre le secrétariat et les États membres sur les questions de développement et les questions économiques et sociales en convoquant ses réunions plus régulièrement et en soumettant des résolutions au Conseil économique et social.

Commission, des sessions de ses comités intergouvernementaux subsidiaires spécialisés et des réunions du Comité exécutif.

- 22.43 La diminution de 2 500 dollars s'explique par le transfert de ressources liées aux experts du Comité de la technologie au service du développement au sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale), conformément à la pratique de la CESAO selon laquelle les crédits nécessaires à l'organisation des réunions intergouvernementales sont rattachés aux sous-programmes les concernant.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 5 173 800 dollars

- 22.44 La composante Direction exécutive et administration, qui comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif ainsi que les bureaux regroupés du Secrétaire exécutif adjoint chargé du programme et du Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'appui au programme, assure la direction d'ensemble et la gestion intégrée, la supervision des programmes et des activités de planification et de coordination et donne des orientations pour les politiques des divisions techniques, du programme de coopération technique et des services d'appui en vue de la bonne exécution du programme de travail de la Commission, comme le prescrit l'Assemblée générale. Elle veille également à ce que la Commission, qui représente l'ONU au niveau régional, joue un rôle de premier plan dans le développement économique et social de la région, s'assure que les questions d'intérêt mondial se concrétisent par une action régionale conforme aux demandes des États membres et aide à mettre en avant les préoccupations communes des États membres en les inscrivant sur la liste des priorités de la communauté internationale. De plus, le Cabinet du Secrétaire exécutif entretient des contacts efficaces et réguliers avec les représentants des États membres et les hauts responsables du pays hôte pour échanger des vues sur les questions de fond et de gestion qui les intéressent, ainsi qu'avec le Cabinet du Secrétaire général.
- 22.45 En outre, le Cabinet du Secrétaire exécutif est chargé d'élaborer les politiques et les mandats à l'échelle du système des Nations Unies et de promouvoir une collaboration et une coordination efficaces ainsi que la cohérence entre la CESAO et les autres entités du système des Nations Unies, en particulier entre les cinq commissions régionales, les institutions spécialisées, les fonds et les programmes, le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau des commissions régionales à New York. Il continuera de renforcer la coopération et la coordination avec les organisations intergouvernementales ou non gouvernementales internationales ou régionales, en particulier avec la Ligue des États arabes et ses organes subsidiaires.
- 22.46 Le Cabinet du Secrétaire exécutif assure également le bon fonctionnement et le service du mécanisme intergouvernemental de la CESAO, notamment des sessions biennales de la Commission et des réunions des organes intergouvernementaux subsidiaires, du Comité consultatif de la CESAO et du Comité exécutif de la Commission.

Tableau 22.8 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Veiller à l'application intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières de la CESAO

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Gestion efficace du programme de travail de la CESAO	i) Produits et services fournis en temps voulu [en pourcentage]	Objectif	97	94	90	93
		Estimation		94	93	93
		Résultats effectifs			99	98
	ii) Utilisation efficace et rationnelle des ressources [en pourcentage]	Objectif	100	–	100	100
		Estimation		–	100	100
		Résultats effectifs			100	
b) Amélioration du respect des délais de soumission de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant-session soumis dans les délais prescrits	Objectif	100	85	100	100
		Estimation		85	83	100
		Résultats effectifs			95	83
c) Recensement et examen des questions nouvelles exigeant l'attention des États membres	Augmentation du nombre de fois où le secrétariat a porté des questions nouvelles à l'attention des États membres	Objectif	9	8	–	
		Estimation		8	–	
		Résultats effectifs			–	
d) Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	Augmentation du nombre d'initiatives de coordination menées avec d'autres membres du Mécanisme de coordination régionale	Objectif	8	6		
		Estimation		6	5	
		Résultats effectifs				
e) Sensibilisation accrue du public aux activités de la CESAO concernant le traitement des priorités régionales et des questions nouvelles	i) Amélioration de la couverture médiatique des activités de la CESAO [nombre de reportages sur les activités de la CESAO dans les médias audiovisuels et la presse écrite]	Objectif	1 140	1 130	1 100	1 000
		Estimation		1 130	1 000	1 000
		Résultats effectifs			1 100	1 230
	ii) Augmentation du pourcentage de consultations du site Web de la CESAO, de téléchargements de publications et de participation aux réseaux sociaux [en pourcentage]	Objectif	30	20	–	
		Estimation		20	–	
		Résultats effectifs			–	

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
f) Création de partenariats et renforcement des partenariats existants (dans le but d'élargir la portée et l'impact des activités de la CESAO)	Augmentation du nombre de partenariats créés	Objectif	12	10	–	
		Estimation		10	–	
		Résultats effectifs			–	
g) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif	100			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 22.47 La composante Direction exécutive et administration devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) la situation politique dans le pays hôte et la région ne se détériore pas; b) les États membres participent activement à la formulation du programme de travail de la CESAO; c) les États membres ont les moyens et la volonté de réorienter leurs politiques et leurs structures économiques et sociales; d) les institutions nationales sont disposées à communiquer des informations utiles en temps voulu; e) les médias peuvent accéder à la Maison des Nations Unies et à d'autres lieux accueillant des manifestations de la CESAO.

Produits

- 22.48 Les produits prévus pour l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 22.9. La répartition des ressources prévues pour la direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 22.10.

Tableau 22.9 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Session de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Trentième session de la Commission et sessions de ses organes subsidiaires	8
2. Réunions du Comité consultatif de la CESAO	4
3. Réunions du Comité exécutif	12
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
4. Réunion en 2018 du groupe de réflexion arabe	1
5. Réunions annuelles du Mécanisme de coordination régionale	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
6. Rapport annuel de la CESAO (2017)	1
7. Rapport annuel de la CESAO (2018)	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Expositions, visites guidées, conférences	
8. Séances d'information, exposés et activités de sensibilisation proposés tout au long de l'exercice biennal aux écoliers, aux étudiants et à d'autres publics sur les travaux du système des Nations Unies en général et de la CESAO	2
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
9. Nouvelles de la CESAO en anglais et en arabe sur le site Web de la Commission	2
10. Brochures, opuscules, dépliants, affiches et autres supports promotionnels sur les activités de la CESAO	2
Manifestations spéciales	
11. Planification et services pour certaines journées et semaines internationales telles que la Journée des Nations Unies, la Journée internationale de la femme ou la Journée mondiale de l'environnement, auxquelles sont invités des représentants officiels d'États membres, des diplomates accrédités auprès du pays hôte, des dignitaires arabes, des représentants de la société civile et des journalistes	2
Audiovisuel	
12. Production de deux spots télévisés et/ou de documentaires à l'intention des médias dans l'ensemble de la région	2
Communiqués et conférences de presse	
13. Conférences et points de presse du Secrétaire exécutif et d'autres hauts responsables, et en particulier pour le lancement de publications phares et d'autres événements importants	2
14. Entretiens du Secrétaire exécutif et d'autres hauts fonctionnaires	2
15. Communiqués de presse en anglais et en arabe sur les activités de la CESAO et diffusion de ceux-ci aux médias de toute la région	2
16. Couverture médiatique des réunions et activités de la CESAO	2

Tableau 22.10 Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

	<i>Ressources (en milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 879,3	4 500,4	15	18
Autres objets de dépense	669,7	673,4	–	–
Total partiel	4 549,0	5 173,8	15	18
Ressources extrabudgétaires	257,4	–	–	–
Total	4 806,4	5 173,8	15	18

22.49 Le montant de 5 173 800 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 624 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 18 postes (1 SGA, 2 D-2, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 10 AL) (4 500 400 dollars) ainsi que d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, fournitures et accessoires, et mobilier et matériel) (673 400 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

22.50 L'augmentation nette de 624 800 dollars s'explique par le transfert proposé d'un poste de fonctionnaire de l'information (P-4) et de deux postes d'assistant d'information (agent local) de

L'Unité de l'information et de la communication, qui relève de la Section des services de conférence (composante Appui au programme), au Cabinet du Secrétaire exécutif pour que les activités de sensibilisation et de communication externes cadrent davantage avec l'orientation stratégique de la CESAO fixée par le Cabinet du Secrétaire exécutif et soient mieux coordonnées; et par d'autres augmentations nettes au titre des objets de dépense autres que les postes.

C. Programme de travail

22.51 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 22.11.

Tableau 22.11 **Ressources nécessaires, par sous-programme**

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	6 454,4	7 031,0	22	24
2. Développement social	6 027,0	6 948,6	23	24
3. Développement économique et intégration	8 706,7	8 353,6	34	31
4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	3 950,8	2 992,2	14	10
5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	4 801,8	4 792,5	18	18
6. Promotion de la femme	3 130,5	3 120,5	11	11
7. Atténuation des conflits et développement	3 683,5	4 146,6	13	15
Total partiel	36 754,7	37 385,0	135	133
Ressources extrabudgétaires	12 247,4	12 674,9	1	1
Total	49 002,1	50 059,9	136	134

Sous-programme 1

Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 031 000 dollars

22.52 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des politiques du développement durable. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.12 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Parvenir à la gestion intégrée des ressources naturelles pour améliorer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique et renforcer la résilience face aux changements climatiques, et intégrer les objectifs de développement durable aux mécanismes d'élaboration des politiques à l'échelle régionale et nationale

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2013	2012-2013
a) Amélioration de l'alignement des plans nationaux des États membres sur les objectifs de développement durable de façon à mieux exploiter les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation	i) Augmentation du nombre de mécanismes institutionnels multisectoriels créés aux fins de l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans de développement nationaux	Objectif	4	3		
		Estimation		3	–	
		Résultats effectifs			–	–
	ii) Augmentation du nombre de stratégies, de plans et de politiques adoptés par les ministères d'exécution pour appuyer la gestion intégrée des ressources naturelles	Objectif	5	3	–	
		Estimation		3	–	–
		Résultats effectifs			–	
b) Intensification de la participation des États membres aux mécanismes régionaux et sous-régionaux contribuant à l'application des accords, des stratégies et des normes relatifs à l'eau, à l'énergie, à l'alimentation et à l'environnement	i) Augmentation du nombre d'outils, de techniques et de directives coordonnés mis en place par les États membres pour assurer la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique	Objectif	5	3	3	
		Estimation		3	–	–
		Résultats effectifs			–	–
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives conjointes et de résolutions intergouvernementales adoptées en vue de renforcer la coopération régionale sur la viabilité des ressources naturelles	Objectif	23	20	13	
		Estimation		20	15	10
		Résultats effectifs			15	10
c) Renforcement de la résilience des États membres et des populations vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles	i) Augmentation du nombre de recommandations, de résolutions et de décrets intergouvernementaux adoptés par les États membres en vue de coordonner les solutions apportées en matière d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe	Objectif	16	13	9	
		Estimation		13	10	5
		Résultats effectifs			10	5
	ii) Augmentation du nombre de mesures adoptées par les États membres en vue de tenir compte des liens existant entre les milieux scientifiques et décisionnels dans le domaine des changements climatiques	Objectif	2			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 22.53 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres continuent de donner la priorité nécessaire aux questions de développement durable et d'adopter des mesures appropriées pour renforcer la sécurité alimentaire, énergétique et hydrique; b) la situation politique gagne en stabilité, permettant la consolidation des institutions et favorisant une meilleure gouvernance et davantage de transparence; c) les États membres sont disposés à créer, aux niveaux interrégional et interministériel, des mécanismes de coopération en matière de développement durable et s'efforcent d'atteindre les objectifs de développement durable; d) les ressources extrabudgétaires n'enregistrent pas de déficit important.

Produits

- 22.54 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.13 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport du Comité de l'énergie sur les travaux de sa onzième session qui sera présenté à la Commission	1
2. Rapport du Comité des ressources en eau sur les travaux de sa douzième session qui sera présenté à la Commission	1
<i>Comité des ressources en eau</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
3. Services fonctionnels pour les réunions de la treizième session du Comité des ressources en eau	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
4. Rapport sur les liens entre les changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe dans la région arabe qui sera présenté au Comité des ressources en eau à sa treizième session	1
5. Rapport sur les activités conjointes menées sur les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation qui sera présenté au Comité des ressources en eau à sa treizième session et au Comité de l'énergie à sa douzième session	1
6. Rapport sur le suivi des mesures prises pour atteindre les objectifs de développement durable relatifs à l'eau dans la région arabe qui sera présenté au Comité des ressources en eau à sa treizième session	1
<i>Comité de l'énergie</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Services fonctionnels pour les réunions de la douzième session du Comité de l'énergie	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
8. Rapport sur le développement du marché de l'énergie dans la région arabe qui sera présenté au Comité de l'énergie à sa douzième session	1
9. Rapport sur l'examen des liens entre les contributions déterminées au niveau national et les objectifs de développement durable (objectifs communs) qui sera présenté au Comité de l'énergie à sa douzième session	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
10. Rapport sur les progrès réalisés dans l'intégration des objectifs de développement durable dans les plans de développement nationaux qui sera présenté au Comité des ressources en eau à sa treizième session et au Comité de l'énergie à sa douzième session	1
<i>Conseil consultatif du Centre de technologie de la CESAO</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
11. Réunion du Conseil consultatif du Centre de technologie de la CESAO (2018)	1
12. Réunion du Conseil consultatif du Centre de technologie de la CESAO (2019)	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
13. Rapport sur les activités menées par le Centre de technologie de la CESAO au cours de l'exercice 2016-2017	1
Autres services	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
14. Réunion du groupe d'experts sur la mise en place d'un cadre institutionnel permettant d'assurer le suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'eau dans la région arabe	1
15. Réunion du groupe d'experts sur la gestion du torchage dans les pays arabes	1
16. Réunion du groupe d'experts sur la mise en commun de connaissances visant à renforcer les liens existant entre les milieux scientifiques et décisionnels et à appuyer la lutte contre les changements climatiques	1
17. Réunion du groupe d'experts sur la productivité énergétique des pays arabes	1
18. Réunion du groupe d'experts sur les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation	1
19. Réunion du groupe d'experts sur le partage des ressources en eau, et plus spécialement le Programme 2030	1
20. Réunion du groupe d'experts sur la sécurité alimentaire, et plus spécialement le Programme 2030	1
21. Réunion du groupe d'experts sur l'énergie, et plus spécialement le Programme 2030	1
22. Réunion du groupe d'experts sur les changements climatiques et le développement économique, et plus spécialement le Programme 2030	1
23. Réunion du groupe d'experts sur le transfert et l'adaptation des technologies au service d'une consommation et d'une production durables dans les pays arabes : études de cas sur les déchets, l'eau et l'énergie	1
Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs de l'Organisation des Nations Unies	
24. Réunions consultatives gouvernementales intersessions dans le cadre des préparatifs du Forum arabe de haut niveau pour le développement durable (2018)	1
25. Réunions consultatives intergouvernementales dans le cadre des préparatifs de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (2019)	1
26. Consultations régionales consacrées aux répercussions des changements climatiques sur la réalisation des objectifs de développement durable dans la région arabe (2018-2019)	2
27. Consultation régionale menée en vue d'harmoniser les plans nationaux relatifs à l'eau, l'alimentation et l'environnement avec le Programme 2030	1
28. Soutien au Secrétariat exécutif du Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe de la CESAO, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Ligue des États arabes, et suivi des résolutions adoptées par le Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'environnement (2018-2019)	2
29. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux du Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'eau (2018-2019)	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
30. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux du Conseil des ministres de la région arabe chargés de l'électricité et aux comités techniques chargés de l'électricité, de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique (2018-2019)	2
31. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux du Conseil des ministres de la région arabe chargés des questions de météorologie et de climat (2018-2019)	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
32. <i>Rapport n° 8 de la CESAO sur la mise en valeur des ressources en eau : les objectifs de développement durable relatifs à l'eau dans la région arabe</i>	1
Publications isolées	
33. Suivi des progrès réalisés dans la région arabe en ce qui concerne les objectifs de développement durable relatifs à l'énergie	1
34. Lutte contre la vulnérabilité énergétique dans la région arabe	1
35. La sécurité alimentaire dans la région arabe : contrôle et suivi	1
36. Vers la sécurité hydraulique dans la région arabe	1
Audiovisuel	
37. Plateforme électronique permettant de fournir des outils, des méthodes et des orientations sur les objectifs de développement durable relatifs à l'eau	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
38. Supports promotionnels pour la Journée mondiale de l'environnement, la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse et la Journée mondiale de l'Agriculture (2018-2019)	2
39. Fiche d'information sur la législation adoptée par les pays arabes dans le domaine de l'énergie renouvelable	1
40. Supports promotionnels pour la Journée mondiale de l'eau (2018-2019)	2
41. Fiche d'information sur la sécurité alimentaire dans la région arabe	1
42. Supports promotionnels sur les bonnes pratiques agricoles	1
43. Brochure sur les interconnexions électriques et gazières dans la région arabe	1
44. Fiche d'information sur l'évaluation des contributions déterminées au niveau national des États arabes	1
45. Fiche d'information sur la législation adoptée par les pays arabes dans le domaine de l'efficacité énergétique	1
46. Brochure sur la valorisation énergétique des déchets	1
47. Brochure sur l'accès aux données du centre régional arabe du savoir sur le climat et l'eau visant à renforcer les liens existant entre les milieux scientifiques et décisionnels	1
48. Fiche d'information sur les technologies de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports	1
49. Brochure sur les technologies permettant de créer de la valeur à partir du dioxyde de carbone dans les pays arabes	1
50. Fiche d'information sur les technologies novatrices permettant d'améliorer la résilience du secteur agricole aux changements climatiques	1
Activités ou documentation techniques	
51. Document de travail sur le financement vert	1
52. Rapport technique sur l'accès aux moyens de mise en œuvre de l'Accord de Paris dans la région arabe	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
53. Directives pour la coordination entre l'agriculture et l'eau	1
54. Documentation technique sur la régionalisation de la méthode et du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, en ce qu'ils ont trait à l'eau, pour la région arabe	1
55. Note d'orientation sur les meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre de plans d'action concernant les énergies durables	1
56. Documentation technique sur le rôle joué par la gestion de la demande dans le renforcement de la sécurité alimentaire, hydrique et énergétique dans la région arabe et dans l'amélioration de la gestion des ressources naturelles	1
57. Documentation technique sur le suivi de la situation en matière de sécurité alimentaire dans la région arabe	1
58. Rapport sur le partage des ressources en eau l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
59. Rapport sur la sécurité alimentaire l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
60. Rapport sur les changements climatiques et le développement économique l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
61. Rapport sur l'énergie l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
62. Documentation technique sur le transfert et l'adaptation des technologies au service d'une consommation et d'une production durables dans les pays arabes : études de cas sur les déchets, l'eau et l'énergie	1
Séminaires	
63. Séminaire sur l'utilisation des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable liés à l'énergie dans la région arabe	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
64. Contribution de fond aux travaux des organes de coordination des Nations Unies dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'environnement (2018-2019)	2
65. Contribution de fond et appui fonctionnel à l'organisation de la Semaine arabe de l'eau (2019)	1
66. Contribution technique à l'organisation de la Semaine mondiale de l'eau (2018-2019)	2
67. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux du Forum arabe sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (2018)	1
68. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux des forums mondiaux et régionaux sur l'énergie, l'eau et l'alimentation (2018-2019)	2
69. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux des États arabes dans le cadre des préparatifs de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2018-2019)	2
70. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (2018-2019)	2
71. Contribution de fond et appui fonctionnel aux travaux de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (2018)	1
72. Contribution de fond, au moyen de notes techniques et de notes d'orientation, aux réunions du Mécanisme de coordination régionale (2018-2019)	2
73. Contribution de fond aux travaux du Forum arabe de haut niveau pour le développement durable (2018-2019)	2
74. Contribution de fond à l'élaboration du rapport sur le développement durable dans la région arabe (2018-2019)	1

22.55 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 22.14.

Tableau 22.14 Ressources nécessaires : sous-programme 1

	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	5 619,3	6 209,1	22	24
Autres objets de dépense	835,1	821,9	–	–
Total partiel	6 454,4	7 031,0	22	24
Ressources extrabudgétaires	4 219,2	4 048,1	–	–
Total	10 673,6	11 079,1	22	24

- 22.56 Le montant de 7 031 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 576 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 24 postes (1 D-1, 5 P-5, 4 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 1 AN et 9 AL) (6 209 100 dollars) ainsi que d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (821 900 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.
- 22.57 L'augmentation nette de 576 600 dollars s'explique par le transfert proposé d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes (P-5) et d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (administrateur recruté sur le plan national) de la Division de la technologie au service du développement relevant du sous-programme 4 (La technologie au service du développement et de l'intégration régionale) au sous-programme 1, car il est proposé de rattacher le Centre de technologie de la CESAO au sous-programme 1 et non plus au sous-programme 4 afin de renforcer le rôle joué par les technologies de l'information dans le développement durable. Cette augmentation est compensée en partie par des réductions des autres objets de dépense résultant des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.
- 22.58 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé de 4 048 100 dollars permettront de poursuivre les projets visant à promouvoir la sécurité alimentaire et hydrique par des activités de coopération et de renforcement des capacités dans la région arabe, projets financés par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI). De nouvelles initiatives, telles que l'initiative régionale portant sur l'utilisation d'énergies renouvelables à petite échelle dans la région arabe et l'initiative RICCAR II, toutes deux parrainées par l'ASDI, mettront l'accent sur l'évaluation des répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau et la vulnérabilité socioéconomique dans la région.

Sous-programme 2 Développement social

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 948 600 dollars

- 22.59 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division du développement social. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.15 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les États membres adoptent une démarche axée sur les droits fondamentaux dans le cadre d'un développement social équitable, participatif et profitant à tous en vue de mener à bien le Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Élaboration par les États membres de politiques ou programmes axés sur les droits fondamentaux contribuant à la mise en œuvre du Programme 2030 et mettant l'accent sur l'inclusion et la protection sociales	i) Augmentation du nombre de politiques ou programmes élaborés ou perfectionnés pour renforcer la protection sociale et étendre les prestations sociales	Objectif	10	8	6	
		Estimation		8	6	4
		Résultats effectifs			6	4
	ii) Augmentation du nombre de politiques ou programmes axés sur l'inclusion sociale des groupes vulnérables	Objectif	37	30	24	
		Estimation		32	24	21
		Résultats effectifs			26	21
b) Augmentation de la participation des États membres aux consultations intrarégionales concernant l'élaboration et l'exécution de politiques permettant de tirer le plus grand parti des migrations internationales sur le plan du développement	i) Augmentation du nombre de cas où les États membres participent à un dialogue régional facilité par la CESAO sur les migrations internationales	Objectif	9	4		
		Estimation		6	2	
		Résultats effectifs			3	1
	ii) Augmentation du nombre de politiques tenant compte des possibilités offertes par les migrations internationales sur le plan du développement et des difficultés qu'elles posent	Objectif	7	5		
		Estimation		5	3	
		Résultats effectifs			3	2
c) Plus grande attention portée par les États membres à la justice sociale dans le cadre d'une planification du développement fondée sur l'égalité, l'équité et la participation	i) Augmentation du nombre d'institutions gouvernementales et non gouvernementales appliquant les outils de la CESAO dans le cadre de l'élaboration des politiques en vue de promouvoir la justice sociale pour tous	Objectif	24	22		
		Estimation		22	20	
		Résultats effectifs			20	16
	ii) Augmentation du nombre d'États membres participant à des consultations multipartites facilitées par la CESAO sur les priorités nationales et régionales en matière de développement social	Objectif	17	16	14	10
		Estimation		16	14	10
		Résultats effectifs			14	10

Facteurs externes

22.60 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres restent engagés envers la mise en œuvre du Programme 2030, la promotion d'une justice sociale équitable grâce à un développement socioéconomique équitable, inclusif et participatif et la coopération avec d'autres parties prenantes dans les principaux domaines d'action; b) la stabilité politique permet aux États membres de s'impliquer activement dans les activités nationales et régionales prévues.

Produits

22.61 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.16 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Documentation sur les questions de population et de développement	1
2. Documentation sur la politique urbaine/sociale inclusive	1
3. Document sur le projet de cadre de justice sociale	1
<i>Comité du développement social</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
4. Services fonctionnels pour les réunions de la douzième session du Comité du développement social	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
5. Rapport du Comité du développement social sur les travaux de sa onzième session qui sera présenté à la Commission	1
Autres services	
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
6. Réunion du groupe d'experts sur le projet de rapport sur la protection sociale dans les pays arabes	1
7. Réunion du groupe d'experts sur la population et le développement durable	1
8. Réunion du groupe d'experts sur les questions liées au vieillissement	1
9. Réunion du groupe d'experts sur les migrations internationales et sur le développement dans la région arabe	1
10. Réunion du groupe d'experts pour examiner les conclusions du rapport n° 3 sur le développement social concernant l'avenir de la justice sociale dans la région arabe	1
11. Réunion du groupe d'experts sur la création du mécanisme de partenariat de développement régional	1
12. Réunion du groupe d'experts sur la dynamique démographique, et plus spécialement le Programme 2030	1
13. Réunion du groupe d'experts sur le handicap, l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
14. Réunion du groupe d'experts sur le suivi et l'évaluation à l'échelon régional	1
Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs de l'Organisation des Nations Unies	
15. Réunion annuelle des conseils nationaux de la population (réunion intergouvernementale organisée conjointement par la Ligue des États arabes, le Fonds des Nations Unies pour la population et la CESA), 2018-2019	2
16. Série de dialogues/réunion de consultation avec la société civile sur les questions de justice sociale dans la région arabe, organisée conjointement avec la Direction de la gouvernance et de la société civile du Ministère libanais de l'intérieur et le Réseau arabe d'organisations non gouvernementales pour le développement, 2018-2019	2
17. Organisation des réunions du Forum arabe pour le développement durable	2
18. Groupe de travail thématique du Mécanisme de coordination régionale chargé de la question du Programme 2030, 2018-2019	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
19. <i>Rapport n° 9 sur la population et le développement : la jeunesse dans la région arabe</i>	1
20. <i>Rapport n° 3 sur le développement social : l'avenir de la justice sociale dans la région arabe</i>	1
21. Rapport sur le développement durable dans la région arabe	1
Publications isolées	
22. Protection sociale dans les pays arabes	1
23. Rapport de situation sur les migrations internationales et sur le développement dans la région arabe, 2019	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
24. Opuscule sur le thème de la cinquante-sixième session de la Commission du développement social, 2018	1
25. Profils démographiques nationaux pour 22 pays arabes	1
26. Opuscule sur le thème du Comité du développement social, 2019	1
27. Opuscule sur la justice sociale à l'occasion de la Journée mondiale de la justice sociale	1
Activités ou documentation techniques	
28. Étude technique sur la protection sociale dans les zones rurales	1
29. Étude technique sur les questions relatives à la jeunesse	1
30. Étude technique sur les questions relatives au vieillissement	1
31. Note d'orientation à caractère social sur le vieillissement	1
32. Profil démographique de la région arabe (l'accent étant mis sur la jeunesse)	1
33. Étude technique sur la politique en matière de handicap	1
34. Étude technique sur les villes sans exclusion sociale	1
35. Note d'orientation à caractère social sur les migrations internationales	1
36. Série de notes d'orientation sur des questions liées à la justice sociale, intitulée « Venir en aide aux plus défavorisés : orientations pour parvenir à une justice sociale dans les sociétés arabes »	1
37. Série de notes d'orientation sur des questions liées à la justice sociale, intitulée « Meilleures pratiques en matière de justice et de participation sociales dans la région arabe »	1
38. Étude technique sur l'évaluation de la justice intergénérationnelle dans la région arabe	1
39. Étude technique sur l'intégration de la justice, l'égalité et l'inclusion dans les objectifs de développement durable	1
40. Bulletin sur le développement social consacré à un thème relatif à la réalisation des objectifs de développement durable	2
41. Bulletin sur le développement social consacré aux migrations internationales et au développement	1
42. Bulletin sur le développement social récapitulant les principaux résultats du mécanisme de partenariat de développement régional	1
43. Études techniques sur les objectifs de développement durable ayant des conséquences régionales ou transfrontières	4
44. Rapport sur la dynamique démographique l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
45. Rapport sur le handicap l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
46. Rapports régionaux (établis d'après les rapports nationaux) portant sur les objectifs de développement durable	1

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Séminaires	
47. Séminaires régionaux de sensibilisation à la nécessité d'adapter les plans nationaux pour les harmoniser avec les objectifs de développement durable	2
Manifestations spéciales	
48. Lancement du rapport n° 9 sur la population et le développement	1
49. Lancement du rapport de situation sur les migrations internationales et sur le développement dans la région arabe	1
50. Dixième célébration annuelle de la Journée mondiale de la justice sociale (Programme des Nations Unies pour le développement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour la population et Fondation Friedrich Naumann)	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
51. Services fonctionnels pour les réunions interorganisations : suite donnée au Nouveau Programme pour les villes	1
52. Services pour les réunions du Groupe d'appui interorganisations pour la Convention relative aux droits des personnes handicapées	1
53. Contribution de fond au Forum arabe pour le développement durable, 2018-2019	2
Services de contrôle interne (budget ordinaire)	
54. Évaluation du sous-programme 2	1

22.62 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 22.17.

Tableau 22.17 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	5 081,5	5 946,1	23	24
Autres objets de dépense	945,5	1 002,5	–	–
Total partiel	6 027,0	6 948,6	23	24
Ressources extrabudgétaires	26,1	–	–	–
Total	6 053,1	6 948,6	23	24

22.63 Le montant de 6 948 600 dollars, qui fait apparaître une augmentation nette de 921 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 24 postes (1 D-1, 3 P-5, 4 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 9 agents locaux) (5 946 100 dollars) ainsi que les objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel, services de consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (1 002 500 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

22.64 L'augmentation nette de 921 600 dollars s'explique par :

- a) L'effet-report de quatre nouveaux postes temporaires, à savoir un poste d'économiste (P-4), un poste d'économiste (P-3), un poste de spécialiste des questions sociales (P-3) et un poste d'assistant administratif (agent local), créés au cours de l'exercice biennal 2016-2017, à compter du 1^{er} janvier 2017, conformément à la résolution 71/272 A, pour appuyer la mise en

œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'Action d'Addis-Abeba;

- b) Le transfert d'un poste d'assistant administratif (agent local) depuis le sous-programme 4, la technologie au service du développement et de l'intégration régionale, en vue de renforcer les capacités administratives du sous-programme 2;
- c) La fourniture de ressources supplémentaires non affectées à des postes destinées à couvrir de nouveaux mandats, conformément à la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.
- d) L'élimination de dépenses non renouvelables concernant les activités menées en 2017 pour les modalités des négociations intergouvernementales du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (voir résolution 71/280);
- e) Les réductions des objets de dépense autres que les postes découlant des gains d'efficience que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

Sous-programme 3 Développement économique et intégration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 8 353 600 dollars

- 22.65 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'intégration et du développement économiques. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.18 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Établir un niveau de vie décent pour tous les habitants des pays membres grâce à un développement économique soutenu et profitant à un plus grand nombre de personnes dans une région plus intégrée

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de l'efficacité des mesures prises par les États membres pour réduire la pauvreté dans le cadre d'une approche multidimensionnelle de la pauvreté	i) Augmentation du nombre d'États membres ayant approuvé un plan d'action régional visant à lutter contre la pauvreté multidimensionnelle	Objectif	2	–		
		Estimation		–		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre d'États membres adoptant des politiques de promotion des nouvelles méthodes de suivi des indicateurs de pauvreté multidimensionnelle et d'inégalité	Objectif	2	–		
		Estimation		–		
		Résultats effectifs				
	iii) Augmentation du nombre d'États membres adoptant et mettant en œuvre des plans et politiques visant à lutter contre la pauvreté multidimensionnelle et les inégalités	Objectif	2	–		
		Estimation		–		
		Résultats effectifs				

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats				
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013	
b) Renforcement de l'efficacité avec laquelle les États membres s'emploient à combler le manque de ressources financières et à lever des fonds auprès de sources traditionnelles et nouvelles afin de mettre en œuvre les programmes de développement internationaux	i) Augmentation du nombre d'États membres mettant en œuvre des mesures visant à mobiliser des ressources financières en faveur du développement conformément au Programme d'action d'Addis-Abeba	Objectif	2	–			
		Estimation			1		
		ii) Augmentation du nombre d'États membres adoptant des réformes réglementaires et des lois visant à instaurer un climat plus favorable à l'activité économique	Objectif	2	–		
			Estimation			1	
c) Instauration d'un climat macroéconomique plus propice à l'intégration régionale s'appuyant sur des outils d'évaluation des politiques	i) Augmentation du nombre d'institutions élaborant des outils et stratégies économiques fondés sur les connaissances avec l'appui de la CESAO	Objectif	3	–			
		Estimation			2		
		ii) Augmentation du nombre d'États membres qui élaborent et mettent en œuvre des politiques intégrant l'utilisation d'outils de prévision de la CESAO	Objectif	2	–		
			Estimation			1	
d) Renforcement de l'application des principes de bonne gouvernance économique afin de promouvoir des transformations économiques profitant à tous et l'intégration régionale	i) Augmentation du nombre d'États membres utilisant des indicateurs de gouvernance économique pour que les secteurs public et privé puissent prendre des décisions en connaissance de cause	Objectif	2	–			
		Estimation			1		
		ii) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent des politiques de réforme économique et d'amélioration de la gouvernance économique en vue de faciliter le développement de chaînes de valeur régionales viables ainsi que leur intégration dans les chaînes de valeur mondiale	Objectif	3	–		
			Estimation			1	
e) Amélioration de la coordination régionale entre les États membres aux fins de la mise en place d'infrastructures transfrontières, en particulier pour faciliter les transports et les échanges commerciaux	i) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent et appliquent des accords régionaux ou bilatéraux de commerce transfrontière ou de facilitation du commerce, tels que celui de l'Union douanière arabe, en vue de renforcer les échanges commerciaux intrarégionaux et interrégionaux	Objectif	3	–			
		Estimation			1		
		ii) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent et mettent en œuvre les recommandations de la CESAO visant à mieux coordonner leurs politiques macroéconomiques et sectorielles afin de favoriser les échanges commerciaux	Objectif	3	–		
			Estimation			1	

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Augmentation du nombre d'États membres qui adoptent les accords du système de transport intégré du Machrek arabe et créent des comités nationaux chargés de faciliter le transport et les échanges	Objectif	Estimation	Résultats effectifs	

Facteurs externes

- 22.66 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres continuent de donner la priorité aux questions de développement économique durable et d'adopter des mesures appropriées pour améliorer la planification fondée sur les connaissances économiques, de financer le développement, le commerce et le transport intrarégionaux et l'atténuation de la pauvreté; b) la situation politique et en matière de sécurité dans les États membres et dans la région permettent la mise en œuvre du plan de travail.

Produits

- 22.67 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.19 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport des travaux de la onzième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO l'accent étant mis sur les finances	1
2. Rapport des travaux de la douzième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO l'accent étant mis sur le commerce	1
3. Rapport des travaux de la dix-huitième session du Comité des transports, 2018	1
4. Rapport des travaux de la dix-neuvième session du Comité des transports, 2019	1
<i>Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
5. Treizième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO l'accent étant mis sur les finances	4
6. Quatorzième session du Comité technique sur la libéralisation du commerce international, la mondialisation de l'économie et le financement du développement dans les pays de la région de la CESAO l'accent étant mis sur le commerce (suite donnée à l'application du Programme d'action d'Addis-Abeba)	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
7. Obstacles à l'application intégrale de la zone arabe de libre-échange, 2018	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
8. Superposition des accords de libre-échange dans la région arabe : défis à relever et possibilités à explorer pour une intégration économique plus poussée dans les chaînes de valeur mondiales, 2018	1
9. Résultats obtenus en ce qui concerne la facilitation du commerce dans la région arabe, 2018-2019	2
10. De la zone arabe de libre-échange à l'Union douanière arabe : problèmes de mise en œuvre, 2018	1
11. Progrès réalisés sur le financement du développement	1
12. Définition d'un processus intergouvernemental de planification du développement pour les États membres de la CESAO	1
13. État de l'application de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce dans la région arabe, 2019	1
<i>Comité des transports</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
14. Rapport sur les travaux de la dix-neuvième session du Comité des transports, 2018	4
15. Rapport sur les travaux de la vingtième session du Comité des transports, 2019	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
16. Rapport de suivi sur la mise en œuvre des accords de transport impliquant les pays arabes, 2018-2019	2
17. État d'avancement des négociations sur les nouveaux accords régionaux de transport concernant les pays arabes, 2018-2019	2
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
18. Réunion du groupe d'experts sur les perspectives de développement dans les pays arabes, 2018-2019 (objectifs de développement durable 1, 8 et 10)	2
19. Réunion du groupe d'experts sur le financement des thèmes prioritaires du développement	1
20. Réunion du groupe d'experts sur le financement du développement et du développement régional : l'espace de sécurité économique commun des citoyens arabes, 2019	1
21. Examen critique par les pairs de l' <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe, 2017-2018</i>	1
22. Examen critique par les pairs de l' <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe, 2018-2019</i>	1
23. Réunion annuelle du groupe d'experts sur l'appui aux pays arabes en transition	2
24. Réunion du groupe d'expert pour les ministères du développement ou de la planification sur la planification du développement durable (parmi les sujets qui pourront être abordés figurent l'intégration des objectifs de développement durable, les défis techniques et institutionnels inhérents à l'élaboration des plans nationaux de développement, la coopération nationale et régionale, les processus de consultations publiques, les liens entre la planification et la budgétisation et le financement du développement)	2
25. Réunion du groupe d'experts sur la base de données en ligne des plans nationaux de développement des États membres	1
26. Réunion du groupe d'experts sur la note de cadrage pour la troisième édition du rapport d'évaluation de l'intégration économique arabe, 2018	1
27. Réunion du groupe d'experts sur les progrès réalisés par les pays arabes dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Addis-Abeba	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
28. Stratégie régionale sur la réalisation des objectifs de développement durable : privilégier les liens entre croissance économique, emploi et pauvreté (objectifs de développement durable 1, 8 et 10)	1
29. <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe, 2017-2018</i>	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
30. <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe, 2018-2019</i>	1
31. Publication phare : <i>Évaluation de l'intégration économique arabe : rapport sur la réalisation de certains objectifs de développement durable, 2019</i>	1
Publications isolées	
32. <i>Promotion du commerce et mesures techniques : illustrations dans la région arabe, 2018</i>	1
Activités ou documentation techniques	
33. <i>Document de travail sur la marge de manœuvre budgétaire, la réduction des inégalités et de la pauvreté dans les pays arabes (objectifs de développement durable 1, 8, 10 et 17) : contribution au Rapport sur le développement durable dans la région arabe, 2018-2019</i>	1
34. <i>Document de travail sur l'inclusion financière, la diversification et la croissance sans exclusion (objectifs de développement durable 1, 8, 10 et 17)</i>	1
35. <i>Document de travail sur les dynamiques de la pauvreté multidimensionnelle et les enjeux politiques dans la région arabe, 2018 (objectif de développement durable 1)</i>	1
36. <i>Document de travail sur la pauvreté multidimensionnelle dans la région arabe (mise à jour), 2019 (objectif de développement durable 1) : contribution au Forum arabe pour le développement durable, 2018</i>	1
37. <i>Note de synthèse sur les défis à relever pour favoriser le développement humain (mise à jour) (objectifs de développement durable 1, 3, 4 et 16)</i>	1
38. <i>Note de synthèse sur les politiques de l'emploi pour lutter contre la pauvreté (objectif de développement durable 8) : contribution au Forum arabe pour le développement durable, 2019</i>	1
39. <i>Recueil sur le bilan du financement du développement dans le monde arabe, 2018-2019</i>	1
40. <i>Étude technique sur les volets développement durable et financement du développement du programme Vision 2030 de la CESAO (Espace de sécurité économique commun des citoyens arabes), 2019</i>	1
41. <i>Étude technique sur un environnement plus propice aux affaires grâce à une bonne gouvernance économique (objectif de développement durable 16)</i>	1
42. <i>Étude technique sur la situation et les perspectives en matière de planification du développement régional</i>	1
43. <i>Documentation technique sur l'évaluation du rôle de la politique commerciale dans les flux d'investissements directs étrangers, 2018</i>	1
44. <i>Contribution aux enquêtes de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur l'aide pour le commerce, 2018-2019</i>	2
45. <i>Documentation technique sur l'évaluation de la connectabilité de certains pays arabes dans les chaînes de valeur mondiales : tendances et évolution récentes, 2018</i>	1
46. <i>Documentation technique sur la définition de règles d'origine appropriées dans les accords commerciaux préférentiels, 2019</i>	1
47. <i>Documentation technique sur l'évaluation de la convergence des politiques sectorielles dans la région arabe : eau</i>	1
48. <i>Documentation technique sur l'évaluation de la convergence des politiques sectorielles dans la région arabe : énergie</i>	1
49. <i>Documentation technique sur l'évaluation de la coordination de la politique budgétaire dans la région arabe : impôts indirects</i>	1
50. <i>Documentation technique sur l'évaluation de l'évolution des coûts commerciaux dans la région arabe, 2019</i>	1
51. <i>Introduction de l'hétérogénéité des ménages dans le modèle d'équilibre général calculable au niveau régional</i>	1

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
52. Introduction des investissements directs étrangers dans le modèle d'équilibre général calculable au niveau régional	1
53. Aperçu des politiques commerciales : fiches d'information à l'intention de 18 États membres, 2019	18
54. Étude sur les envois de fonds et sur le développement en Palestine	1
55. Étude sur l'impact des flux financiers illicites sur les économies arabes	1
Manifestations spéciales	
56. Lancement de l' <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe</i> , 2018-2019	2
57. Lancement de la publication phare, 2019	1
Séminaires	
58. Séminaire régional sur la mobilisation de ressources intérieures pour le développement dans les pays arabes	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
59. Contributions régionales à la publication annuelle du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, <i>Situation et perspectives de l'économie mondiale</i> , 2019 et 2020	2
60. Réunion de haut niveau de la Ligue des États arabes sur la stratégie de réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays arabes	1
61. Réunion ministérielle de la Ligue des États arabes sur la stratégie de réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays arabes	1
62. Rédaction d'un chapitre du <i>Rapport sur la gouvernance dans les pays arabes</i> sur le lien entre la politique de la concurrence efficace et la gouvernance ou le lien entre l'efficacité de la planification efficace et la gouvernance	1
63. Série de documents de travail sur les questions économiques dans la région	1

22.68 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 22.20.

Tableau 22.20 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	8 238,7	7 740,4	34	31
Autres objets de dépense	468,0	613,2	–	–
Total partiel	8 706,7	8 353,6	34	31
Ressources extrabudgétaires	6 712,5	5 021,8	–	–
Total	15 419,2	13 375,4	34	31

22.69 Le montant de 8 353 600 dollars, qui fait apparaître une diminution nette de 353 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 31 postes (1 D-1, 4 P-5, 7 P-4, 4 P-3, 3 P-2 et 12 agents locaux) (7 740 400 dollars) ainsi que des objets de dépense autres que les postes, notamment les autres dépenses de personnel, les services de consultants, les groupes d'experts, les voyages et les services contractuels (613 200 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

- 22.70 La diminution nette de 353 100 dollars s'explique par :
- Le transfert proposé d'un poste d'économiste (P-4) et d'un poste d'assistant de recherche (agent local) à la Division des questions émergentes et liées aux conflits au titre du sous-programme 7 (Atténuation des conflits et développement) afin de consolider les capacités de la CESAO dans le domaine de la gouvernance dans les pays et les communautés touchés par les conflits;
 - La suppression proposée d'un poste d'assistant de secrétariat (agent local) et la réduction des objets de dépense autres que les postes résultant de gains d'efficience que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019;
 - L'effet-report d'un poste d'économiste (P-3) créé pendant l'exercice 2016-2017, à compter du 1^{er} janvier 2016, dans le cadre du chapitre 22 du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017;
 - La fourniture de ressources supplémentaires non affectées à des postes destinées à couvrir de nouveaux mandats, conformément à la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, pour appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.
- 22.71 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires, d'un montant estimatif de 5 021 800 dollars serviront à financer les activités entreprises au titre de ce sous-programme.

Sous-programme 4 La technologie au service du développement et de l'intégration régionale

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 992 200 dollars

- 22.72 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de la technologie au service du développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.21 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Tirer parti du développement, du transfert et de la diffusion des technologies pour promouvoir un développement durable et profitant à tous

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des cadres institutionnels nationaux visant à mettre la technologie au service du développement et de l'innovation	i) Augmentation du nombre de politiques, de stratégies et de plans visant à mettre la technologie au service du développement et de l'innovation	Objectif	17	–	–	
		Estimation		15	–	
		Résultats effectifs				13
	ii) Augmentation du nombre de politiques révisées visant à promouvoir l'utilisation de la technologie au service du développement et de l'innovation	Objectif	11	–	–	
		Estimation		9	–	
		Résultats effectifs				7

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Renforcement de la coopération régionale en vue de mettre la technologie et l'innovation au service du développement durable	i) Augmentation du nombre d'organes et de réseaux institutionnels visant à renforcer l'intégration régionale et à établir une coopération sur le plan technologique ou à la renforcer	Objectif	10	–	–	
		Estimation		7	–	
		Résultats effectifs				4
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives régionales mises en œuvre en vue de promouvoir la collaboration dans le domaine de la science, de la technologie et de l'innovation	Objectif	7	–	–	
		Estimation		5	–	
		Résultats effectifs				3
c) Consolidation des cadres institutionnels nationaux afin de faciliter le transfert de technologies	i) Augmentation du nombre d'États membres participant à des initiatives de transfert de technologies qui seront mises au service du développement et de l'innovation	Objectif	17	–	–	
		Estimation		16	–	
		Résultats effectifs				15
	ii) Augmentation du nombre d'États membres qui élaborent des plans intersectoriels concernant des transferts de technologies visant à rendre l'économie plus compétitive	Objectif	3	–	–	
		Estimation		1	–	
		Résultats effectifs				–

Facteurs externes

- 22.73 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si la situation politique et sécuritaire dans la région est propice au développement socioéconomique.

Produits

- 22.74 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.22 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport sur les travaux de la première session du Comité de la technologie au service du développement	1
<i>Comité de la technologie au service du développement</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Deuxième session du Comité de la technologie au service du développement	4
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport sur les progrès accomplis dans la mise en place du Forum arabe sur la gouvernance d'Internet et de la feuille de route arabe sur la gouvernance d'Internet, 2018-2019	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
4. Réunion du groupe d'experts sur les stratégies de protection des droits de propriété intellectuelle afin stimuler l'innovation dans la région arabe	1
5. Réunion du groupe d'experts sur l'avantage concurrentiel des secteurs des technologies de l'information et des communications (TIC) dans la région arabe pour la croissance de l'économie numérique et l'intégration régionale	1
6. Réunion du groupe d'experts sur les incidences de l'intelligence artificielle et de la dernière révolution technologique (« l'Internet des objets ») sur les fonctions de production, les structures économiques et la productivité dans le secteur manufacturier et dans d'autres secteurs	2
7. Réunion du groupe d'experts sur la technologie et l'innovation l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
8. Conférence régionale sur les technologies pouvant favoriser la réalisation des objectifs de développement durable	1
Assistance aux organes intergouvernementaux et aux représentants et rapporteurs de l'Organisation des Nations Unies	
9. Assistance à la Ligue des États arabes sur la gouvernance d'Internet, les systèmes automatisés de réseau numérique, l'économie numérique, les politiques d'innovation, le renforcement de la coopération en matière de TIC, la stratégie Informatique et communications, la science, la technologie et l'innovation et les TIC pouvant favoriser la concrétisation des objectifs de développement durable, les contenus numériques en arabe et l'entrepreneuriat, 2018-2019	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
10. Bulletin de la CESAO sur la technologie, 2018-2019	2
Publications isolées	
11. Améliorer la productivité et réaliser la croissance économique en utilisant la technologie dans la région arabe	1
12. Les stratégies de protection des droits de propriété intellectuelle pour la recherche et la technologie publiques ou financées par des fonds publics visant à promouvoir l'innovation dans la région arabe	1
13. Stimuler l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays arabes	1
14. L'avantage compétitif des secteurs des TIC dans les pays arabes pour la croissance de l'économie numérique et l'intégration régionale	1
15. Promouvoir des cadres institutionnels propices à l'instauration de secteurs et d'industries intelligents favorables au développement durable, 2018	1
16. Conseils sur l'action à mener pour promouvoir la transition vers l'économie numérique et une société intelligente	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
17. Guide de référence sur les stratégies de protection des droits de propriété intellectuelle pour la recherche et la technologie publiques ou financées par des fonds publics dans la région arabe	1
18. Brochure sur la société de l'information et la plateforme d'économie numérique pour le Programme régional arabe et les partenariats	1
19. Fascicule sur la deuxième feuille de route arabe pour la gouvernance d'Internet et le Forum arabe sur la gouvernance d'Internet	1
20. Dépliant sur le programme numérique arabe	1

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
21. Brochure sur la transparence des affaires publiques dans la région arabe	1
22. Planche murale sur la transparence des affaires publiques dans la région arabe	1
Activités ou documentation techniques	
23. Entreprenariat technologique : possibilités et contraintes pour les jeunes et les femmes arabes	1
24. Étude sur l'informatique et les communications, l'économie numérique, la science, la technologie et l'innovation et les objectifs de développement durable	1
25. Rapport sur la technologie et l'innovation l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
26. Directives pratiques, programmes d'information (vidéo) et graphiques d'information visant à mieux faire connaître le rôle joué par l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
27. Contribution aux produits et activités du groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable	1
28. Contribution au rapport de la Commission de la science et de la technique au service du développement	1
29. Contribution de fond au Forum arabe pour le développement durable, 2018-2019	2
30. Contribution de fond à la publication isolée du Centre de la CESAO pour la femme intitulée « Gender equality in recovery: from war to work for all women and men » (L'égalité des sexes dans le contexte du relèvement : de la guerre à un travail pour tous, femmes et hommes)	1
31. Réunion du groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur la science, la technologie et l'innovation pour la réalisation des objectifs de développement durable	1

22.75 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 22.23.

Tableau 22.23 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 483,4	2 420,7	14	10
Autres objets de dépense	467,4	571,5	–	–
Total partiel	3 950,8	2 992,2	14	10
Total	3 950,8	2 992,2	14	10

22.76 Le montant de 2 992 200 dollars, qui fait apparaître une diminution de 958 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 10 postes (1 D-1, 2 P-5, 1 P-3, 1 P-2 et 5 agents locaux) (2 420 700 dollars) ainsi que les autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (571 500 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

22.77 La diminution nette de 958 600 dollars s'explique par :

- a) Le transfert envisagé d'un poste de spécialiste hors classe de la gestion des programmes (P-5) et d'un poste de spécialiste de la gestion des programmes (administrateur recruté sur le plan national) de la Division de la technologie au service du développement vers le sous-programme 1, Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable, le rattachement hiérarchique du Centre de technologie de la CESAO étant passé du sous-programme 4 au sous-programme 1, afin de renforcer le rôle des technologies de l'information à l'appui du développement durable; et d'un poste d'assistant administratif (agent local) vers la Division du développement social au titre du sous-programme 2, Développement social, de manière à accroître les capacités administratives du sous-programme 2 dont les activités devraient être considérablement étendues;
- b) La suppression proposée d'un poste d'informaticien (P-4) et la réduction des objets de dépense autres que les postes résultant de gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019;
- c) La fourniture de ressources supplémentaires non affectées à des postes pour financer l'exécution de nouveaux mandats, conformément à la résolution 71/272 A de l'Assemblée générale, en vue d'appuyer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

Sous-programme 5
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 792 500 dollars

22.78 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe à la Division de la statistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.24 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Transformer le système statistique régional en un système statistique national et régional fonctionnel et bien coordonné afin de produire et de partager des données statistiques à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la coordination des activités du système statistique régional à l'appui de la mise en commun des données et renforcement des capacités de statistiques conjointes faisant fond sur des cadres régionaux	i) Augmentation du nombre d'États membres adoptant des accords et des principes directeurs portant sur un système statistique régional	Objectif	18	15	13	12
		Estimation		15	13	12
		Résultats effectifs			12	12
	ii) Augmentation du nombre de bases de données harmonisées, de questionnaires conjoints et de produits conjoints	Objectif	30	–	8	
		Estimation		21	–	4
		Résultats effectifs			15	

Titre V Coopération régionale pour le développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
b) Augmentation de la disponibilité des statistiques aux fins de l'élaboration de politiques reposant sur des données concrètes et du contrôle de l'exécution du Programme 2030, grâce à la mise en place de normes statistiques, de directives et de recommandations	i) Augmentation de la proportion d'indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale, ventilés de manière exhaustive [en pourcentage]	Objectif	80		
		Estimation		50	
	Résultats effectifs			30	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres fournissant au moins 60 % des indicateurs socioéconomiques de base pour les principaux ensembles de données	Objectif	18		13
Estimation			16		12
c) Amélioration de la disponibilité de statistiques concernant la région, fondées sur des données produites et diffusées par les États membres afin d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux	i) Augmentation du nombre de méthodes, d'index et de bases de données statistiques élaborés et adoptés dans le cadre des activités du Comité de statistique de la CESAO	Objectif	8	3	–
		Estimation		6	2
	Résultats effectifs			4	1
	ii) Augmentation du nombre d'initiatives mises au point à l'aide de méthodes, d'index et de bases de données statistiques	Objectif	27		
Estimation			9		
	Résultats effectifs			4	

Facteurs externes

22.79 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États Membres donnent à leurs organismes statistiques la possibilité de demander à la CESAO des ressources destinées au renforcement des capacités; b) les normes statistiques internationales spécifiques sont acceptées sur le plan politique; c) des données de sources nationales concernant des pays ou des indicateurs spécifiques sont mises à disposition; d) les outils technologiques et de publication nécessaires sont disponibles; e) les partenaires régionaux et internationaux continuent d'adopter une démarche coordonnée pour renforcer les capacités statistiques et la collecte et l'échange de données statistiques.

Produits

22.80 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.25 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport sur les travaux de la douzième session du Comité de statistique	1
<i>Comité de statistique</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
2. Services fonctionnels pour la treizième session du Comité de statistique	4
3. Services pour la sixième réunion du Bureau du Comité de statistique	1
Documentation destinée aux organes délibérants	
4. Rapport à la treizième session du Comité de statistique	1
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
5. Groupe consultatif technique sur les statistiques économiques, 2018-2019	2
6. Groupe consultatif technique sur les statistiques démographiques et sociales, 2018-2019	2
7. Réunion du groupe d'experts sur les statistiques démographiques et sociales	1
8. Réunion du groupe d'experts sur les objectifs de développement durable	1
9. Réunion du groupe d'experts sur les questions nouvelles dans le domaine des statistiques officielles	1
10. Réunion du groupe de travail du Comité de statistique, 2018-2019	2
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
11. <i>Arab Society: a compendium of social statistics (Société arabe : recueil des statistiques sociales)</i>	1
12. Rapport statistique sur les objectifs de développement durable	1
13. Bulletin électronique sur les statistiques industrielles dans la région arabe	1
14. Bulletin électronique sur les statistiques relatives au commerce extérieur dans la région arabe	1
15. Bulletin électronique sur les comptabilités nationales dans la région arabe	1
16. Bulletin électronique sur les statistiques ventilées par sexe dans la région arabe	1
Ressources audiovisuelles	
17. Portail d'information statistique	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
18. Lettre d'information sur les statistiques, 2018-2019	2
19. Lettre d'information de l'Ensaf sur les statistiques ventilées par sexe, 2018-2019	2
20. Profils de pays, 2018-2019	2
Activités ou documentation techniques	
21. Statistiques sur les réfugiés	1
22. Documents d'information et d'analyse et exposés pour les manifestations mondiales consacrées à la statistique	1
23. Documents d'information et d'analyse et exposés pour les manifestations régionales consacrées à la statistique	1
24. Étude méthodologique sur les statistiques économiques, 2019	1
25. Étude méthodologique sur les statistiques démographiques et sociales, 2019	1
26. Glossaires des termes statistiques sur certains domaines d'application de la statistique	1
27. Aperçus trimestriels de l'inflation, 2018-2019	2
28. Documentation technique sur les statistiques ventilées par sexe	1
29. Documentation technique sur les statistiques en matière de handicap	1
30. Compilation de données pour la CESAO couvrant les produits récurrents et les besoins spécifiques des autres sous-programmes, 2018-2019	2

Titre V Coopération régionale pour le développement

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
31. Élaboration et mise à l'essai d'une méthode visant à recenser des états de référence clairs et précis en ce qui concerne les cibles et indicateurs nationaux pertinents	1
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
32. Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe	1
33. Équipe spéciale de coordination statistique du Mécanisme de coordination régionale, 2018-2019	2
Services de contrôle interne (budget ordinaire)	
34. Évaluation du sous-programme 5	1

22.81 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 22.26.

Tableau 22.26 **Ressources nécessaires : sous-programme 5**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	4 521,4	4 521,4	18	18
Autres objets de dépense	280,4	271,1	–	–
Total partiel	4 801,8	4 792,5	18	18
Ressources extrabudgétaires	316,1	421,9	–	–
Total	5 117,9	5 214,4	18	18

22.82 Le montant de 4 792 500 dollars, qui fait apparaître une diminution de 9 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 18 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 4 P-3, 1 P-2 et 7 agents locaux) (4 521 400 dollars) ainsi que les autres objets de dépense (consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (271 100 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites. La diminution de 9 300 dollars reflète les gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

22.83 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, les ressources extrabudgétaires, estimées à 421 900 dollars, permettront d'appuyer les activités menées en partenariat avec la Banque mondiale sur l'harmonisation des statistiques des prix, les activités de comptabilité nationale et la production d'évaluations semestrielles de la parité de pouvoir d'achat dans la région arabe.

**Sous-programme 6
Promotion de la femme**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 3 120 500 dollars

22.84 La responsabilité opérationnelle de ce sous-programme incombe au Centre de la CESAO pour la femme. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 6 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.27 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Corriger les déséquilibres entre les sexes et promouvoir l'autonomisation des femmes, conformément aux conventions et conférences internationales

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement des cadres institutionnels et juridiques des États membres de façon à promouvoir l'égalité des sexes et la justice pour les femmes et d'éliminer la violence à l'égard des femmes	i) Augmentation du nombre d'États membres dotés de plans et de stratégies visant à promouvoir l'égalité des sexes et la justice pour les femmes	Objectif	6	–	–	
		Estimation		3	–	
		Résultats effectifs			2	
	ii) Augmentation du nombre de réformes législatives visant à éliminer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les inégalités entre les sexes et les violences faites aux femmes	Objectif	11	–	–	
		Estimation		9	–	
		Résultats effectifs			7	
b) Meilleure prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques nationales	Augmentation du nombre d'États membres dotés de politiques et de plans visant à généraliser la prise en compte de la problématique hommes-femmes	Objectif	10	–	–	
		Estimation		8	–	
		Résultats effectifs			6	
c) Augmentation des activités de suivi et d'évaluation organisées par les États membres en ce qui concerne les obligations aux niveaux régional et institutionnel relatives à l'égalité des sexes	i) Augmentation du nombre d'États membres qui soumettent des rapports sur leurs activités de mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et répondent aux observations du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	Objectif	8	–	–	
		Estimation		6	–	
		Résultats effectifs			5	
	ii) Augmentation du nombre d'États membres ayant élaboré des plans nationaux concernant le cinquième objectif de développement durable et les cibles connexes du Programme 2030, et l'établissement de rapports sur les résultats obtenus	Objectif	6	–	–	
		Estimation		3	–	
		Résultats effectifs			–	

Facteurs externes

- 22.85 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) il existe une volonté politique de renforcer le rôle des mécanismes nationaux de promotion de la femme et d'intensifier le dialogue avec la société civile; b) la situation politique dans la région ne se détériore pas davantage; c) les bouleversements politiques qui secouent actuellement la région n'annulent pas les progrès acquis en matière d'égalité des sexes.

Produits

- 22.86 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.28 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Rapport sur les travaux de la huitième session du Comité pour la promotion de la femme	1
<i>Comité pour la promotion de la femme</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Services fonctionnels pour la neuvième session du Comité pour la promotion de la femme	4
<i>Groupes spéciaux d'experts</i>	
3. Réunion du groupe d'experts sur la justice pour les femmes et les inégalités croisées	1
4. Réunion du groupe d'experts sur une stratégie en matière de justice pour les femmes	1
5. Réunion du groupe d'experts sur « Horizon 2030 » : mesures à prendre pour atteindre les cibles d'égalité des sexes associées aux objectifs de développement durable	1
6. Réunion du groupe d'experts sur l'égalité des sexes dans le contexte du relèvement : de la guerre à un travail pour tous, femmes et hommes	1
7. Réunion du groupe d'experts sur le rapport sur la condition de la femme arabe intitulé « Violence against women: cultural and political dynamics » (La violence à l'égard des femmes : dynamiques culturelles et politiques)	1
8. Réunion du groupe d'experts sur le développement des femmes l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
9. Justice pour les femmes et inégalités croisées	1
10. Rapport sur la condition de la femme arabe intitulé « Violence against women: cultural and political dynamics » (La violence à l'égard des femmes : dynamiques culturelles et politiques)	1
Publications isolées	
11. « Horizon 2030 » : mesures à prendre pour atteindre les cibles d'égalité des sexes associées aux objectifs de développement durable	1
12. L'égalité des sexes dans le contexte du relèvement : de la guerre à un travail pour tous, femmes et hommes	1
13. Enquête sur les mécanismes nationaux pour les femmes	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation	
14. Affiche et pochette de documentation sur la justice pour les femmes	1
Activités ou documentation techniques	
15. Note d'orientation sur la justice pour les femmes et ses liens avec les objectifs de développement durable, ou sur l'expérience des États Membres en matière de promotion de la justice pour les femmes	1
16. Note d'orientation sur la problématique hommes-femmes et les objectifs de développement durable (objectifs 1 et 2)	2
17. Note d'orientation sur l'égalité des sexes dans le cadre du relèvement après un conflit	1
18. Note d'orientation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes dans la région arabe grâce à l'estimation de son coût	1
19. Rapport sur la situation sociale et économique des femmes et des filles palestiniennes	1

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
20. La problématique hommes-femmes et les objectifs de développement durable : le processus d'établissement des rapports	1
21. Rapport sur le développement des femmes l'accent étant mis sur le Programme 2030 Manifestations spéciales	1
22. Journée internationale de la femme 2018 (axée sur la justice pour les femmes)	1
23. Journée internationale de la femme 2019 (axée sur les femmes, la paix et la sécurité)	1
24. Série de débats sur la problématique hommes-femmes : sujets choisis sur la justice pour les femmes et les objectifs de développement durable	4
25. Manifestations annuelles de sensibilisation sur la prévention de la violence à l'égard des femmes, 2018-2019 (dont la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste »)	2

22.87 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 6 est indiquée dans le tableau 22.29.

Tableau 22.29 **Ressources nécessaires : sous-programme 6**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	2 821,7	2 821,7	11	11
Autres objets de dépense	308,8	298,8	–	–
Total partiel	3 130,5	3 120,5	11	11
Ressources extrabudgétaires	29,2	8,1	–	–
Total	3 159,7	3 128,6	11	11

22.88 Le montant de 3 120 500 dollars, qui fait apparaître une diminution de 10 000 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 11 postes (1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 4 agents locaux) (2 821 700 dollars) ainsi que les objets de dépense autres que les postes (autres dépenses de personnel, consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (298 800 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites. La diminution de 10 000 dollars découle des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

22.89 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, les ressources extrabudgétaires, estimées à 8 100 dollars, permettront de poursuivre les projets en cours, financés par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les institutions publiques dans la région arabe.

Sous-programme 7 Atténuation des conflits et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 4 146 600 dollars

- 22.90 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des questions émergentes et liées aux conflits. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 7 du programme 19 du plan-programme biennal pour la période 2018-2019.

Tableau 22.30 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Atténuer les effets des crises, y compris l'occupation, et apporter des solutions aux problèmes institutionnels et de développement liés aux mutations en cours dans la région arabe

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Lancement par les États membres d'interventions plus énergiques visant à s'attaquer aux causes profondes et aux effets des conflits et à limiter les effets de contagion	i) Augmentation du nombre d'États membres adoptant des stratégies et des mesures visant à s'attaquer aux causes profondes des conflits, à remédier à leurs effets et à empêcher toute nouvelle flambée	Objectif	2			
		Estimation		1		
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre d'États membres demandant et recevant une assistance technique de façon à faire face efficacement aux effets des conflits et des crises, à s'attaquer à leurs causes profondes et à atténuer les effets de contagion	Objectif	4			
		Estimation		2		
		Résultats effectifs				
b) Poursuite du renforcement des institutions nationales et régionales afin de limiter les conséquences de l'occupation israélienne sur le peuple palestinien et la région arabe et renforcement des mesures prises pour aider le peuple palestinien à obtenir le respect de ses droits inaliénables et à accroître sa résilience	i) Nombre de cas dans lesquels des institutions nationales et régionales ont fait usage d'analyses et de recommandations sur les répercussions de l'occupation israélienne sur le peuple palestinien et la région arabe	Objectif	2			
		Estimation				
		Résultats effectifs				
	ii) Augmentation du nombre d'institutions nationales et régionales bénéficiant d'une assistance technique en matière de renforcement des capacités de façon à atténuer les répercussions de l'occupation israélienne	Objectif	5	2		
		Estimation		3	1	
		Résultats effectifs				–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
c) Renforcement de la capacité des institutions publiques des États membres, notamment les pays les moins avancés, de développer des stratégies de gouvernance adaptées aux défis institutionnels et de développement liés aux mutations sociales et économiques dans la région	i) Augmentation du nombre d'États membres, notamment les pays les moins avancés, qui élaborent des politiques intersectorielles visant à faire face aux défis liés aux mutations sociales et économiques dans la région	Objectif	3	2		
		Estimation		2	1	
		Résultats effectifs			1	–
	ii) Augmentation du nombre de partenariats établis entre les pays les moins avancés et leurs partenaires de développement aux fins de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020	Objectif	2			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

- 22.91 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les États membres restent déterminés à élaborer et à mettre en œuvre des politiques ou des mesures visant à remédier aux causes profondes des conflits et à limiter les effets de contagion; b) les conditions de sécurité et la situation politique dans la région ne se détériorent pas.

Produits

- 22.92 Les produits de l'exercice biennal 2018-2019 seront les suivants :

Tableau 22.31 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire)	
<i>Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale</i>	
Documentation destinée aux organes délibérants	
1. Effets du conflit sur le développement dans la région arabe	1
2. Rapport sur la situation socioéconomique dans le Territoire palestinien occupé	1
3. Rapport sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé, 2018-2019	2
<i>Réunions des groupes spéciaux d'experts</i>	
4. Réunion du Groupe d'experts sur l'atténuation des effets des conflits grâce aux activités de développement	1
5. Table ronde sur l'objectif de développement durable 16 : renforcer les capacités de prévention des conflits par des systèmes d'alerte rapide	1
6. Réunion du Groupe d'experts sur la mesure et l'analyse des coûts de l'occupation israélienne	1
7. Réunion du Groupe d'experts sur le suivi des progrès en matière de gouvernance	1
8. Réunion du Groupe d'experts sur le renforcement des institutions dans les pays touchés par des conflits	1

Titre V **Coopération régionale pour le développement**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
9. Conférence annuelle conjointe de la Ligue des États arabes, de l'Organisation arabe de développement de l'administration et de la CESAQ, décembre 2018 et décembre 2019	2
10. Concertation sur la problématique des méthodes et des données dans l'analyse des conflits	1
11. Table ronde sur le sort des réfugiés palestiniens : incidences et perspectives	1
12. Réunion du Groupe d'experts sur les conflits, les crises et l'occupation l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
Autres activités de fond (budget ordinaire)	
Publications en série	
13. Tendances et conséquences liées aux situations de conflit : n° 6, 2018	1
14. Rapport sur la gouvernance dans les pays arabes (IV)	1
15. La Palestine sous l'occupation (II)	1
Publications isolées	
16. Les obstacles au développement dans les conflits actuels	1
Brochures, opuscules, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation	
17. Planche murale sur l'effet des conflits et de l'occupation sur le développement socioéconomique du peuple palestinien, 2018-2019	2
18. Brochure sur les conséquences des conflits dans la région arabe, 2018-2019	2
19. Brochure sur les conséquences de l'occupation, 2018-2019	2
20. Les effets de l'occupation israélienne sur les résultats de développement, 2018-2019	2
Activités ou documentation techniques	
21. L'effet de l'éducation, des compétences et de l'emploi sur la compétitivité dans un contexte de conflit ou de fragilité	1
22. Comprendre les risques liés aux conflits violents : données provenant de la région arabe	1
23. Document de travail sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (Istanbul, Turquie, mai 2011), 2018-2019	2
24. La nature changeante de la dynamique des conflits et la nécessité d'une approche régionale	1
25. La situation socioéconomique dans le Territoire palestinien occupé	1
26. Analyse cumulative et exhaustive des coûts de l'occupation	1
27. La gouvernance locale dans les contextes fragiles	1
28. Développement institutionnel : la transformation socioéconomique pour favoriser le relèvement et prévenir la reprise des conflits	1
29. Les effets du déplacement prolongé des Palestiniens sur leur développement humain	1
30. La réforme de la gouvernance économique au lendemain des conflits	1
31. Rapport sur les conflits, les crises et l'occupation l'accent étant mis sur le Programme 2030	1
32. Documentation technique sur les causes profondes de l'extrémisme violent	1
33. Étude technique sur la prévention de l'extrémisme violent au moyen des politiques de développement	1
Manifestations spéciales	
34. Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, 2018-2019	2
35. Manifestation parallèle à la session de fond du Conseil économique et social, 2018-2019	2

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Coopération internationale et coordination et liaison interorganisations (budget ordinaire)	
36. Contribution à la conférence annuelle du réseau GIFT-MENA (forum des instituts de gouvernance pour la formation au Moyen-Orient et en Afrique du Nord,) de l'Institut des finances Basil Fuleihan et de la Division des questions émergentes et liées aux conflits, 2018-2019	2
37. Contribution aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et des entités régionales des Nations Unies dans les pays touchés par un conflit, 2018-2019	2
38. Contribution au site Web du Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique par la mise à disposition de publications de la CESAO et de modules de formation sur la gouvernance, 2018-2019	2
39. Collaboration à l' <i>Aperçu de l'évolution économique et sociale dans la région arabe</i>	2
40. Contribution à une publication sur la compétitivité dans les situations de conflit	1

22.93 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 7 est indiquée dans le tableau 22.32.

Tableau 22.32 **Ressources nécessaires : sous-programme 7**

	<i>Ressources (milliers de dollars des États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	3 346,9	3 819,8	13	15
Autres objets de dépense	336,6	326,8	–	–
Total partiel	3 683,5	4 146,6	13	15
Ressources extrabudgétaires	517,5	3 175,0	1	1
Total	4 201,0	7 321,6	14	16

22.94 Le montant de 4 146 600, dollars, soit une augmentation nette de 463 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 15 postes (1 D-1, 2 P-5, 3 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 6 agents locaux) (3 819 800 dollars) ainsi que d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants, groupes d'experts, voyages et services contractuels) (326 800 dollars) requis pour l'exécution des mandats au titre du programme.

22.95 L'augmentation nette de 463 100 dollars s'explique par le transfert proposé d'un poste d'économiste (P-4) et d'un poste d'assistant de recherche (agent local) de la Division de l'intégration et du développement économiques, au titre du sous-programme 3, Développement économique et intégration, à la Division des questions émergentes et liées aux conflits, l'objectif étant de consolider les capacités de la CESAO dans le domaine des activités de fond relatives à la gouvernance dans les pays et les communautés touchés par les conflits. Grâce à cette capacité accrue, le sous-programme pourra intervenir plus efficacement pour prévenir la violence et l'extrémisme, lesquels continuent de faire obstacle, dans la région arabe, aux progrès en matière de développement humain. Cette augmentation est en partie contrebalancée par la réduction des objets de dépense autres que les postes découlant des gains d'efficacité que la Commission prévoit de réaliser en 2018-2019.

- 22.96 Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, des ressources extrabudgétaires estimées à 3 175 000 dollars serviront à financer les activités entreprises au titre de ce sous-programme. L'augmentation prévue découle d'un nouveau projet sur le renforcement institutionnel aux fins du relèvement et de la réconciliation au Yémen.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 27 783 700 dollars

- 22.97 L'appui au programme concerne la Division des services administratifs, la Section de la planification des programmes et de la coopération technique et la Section de la stratégie, de l'évaluation et des partenariats. Il consistera à continuer de fournir, en temps voulu, un appui efficace et rationnel à l'exécution du programme de travail de la CESAO.

Division des services administratifs

- 22.98 La Division des services administratifs relève d'un directeur, chargé de gérer l'appui administratif et logistique aux activités de la CESAO, d'aider les hauts responsables à définir et à appliquer le cadre administratif et financier et de donner des conseils sur toutes les politiques administratives relatives aux travaux de la Commission. C'est également au directeur qu'il incombe de diriger la contribution de la CESAO aux initiatives à l'échelle du système telles qu'Umoja et la politique en matière de mobilité et de perfectionnement du personnel. La Division des services administratifs est composée de la Section de la gestion des ressources humaines, de la Section du budget et des finances, de la Section de l'informatique, de la Section des services généraux, de la Section des services de conférence et de l'Unité commune de services médicaux.

Section de la planification des programmes et de la coopération technique

- 22.99 La Section de la planification des programmes et de la coopération technique relève du Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'appui au programme. La Section soutient l'exécution du programme de travail de la CESAO et la coordination des questions interdisciplinaires afin d'assurer la cohérence entre le programme de travail ordinaire de la Commission et son programme de coopération technique. Elle s'occupe également des questions interdisciplinaires nouvelles en matière de développement en soutenant la collaboration entre les divisions.
- 22.100 La Section est chargée des produits suivants : appuyer le processus de programmation interdivisions pour l'élaboration du programme de travail pour 2020-2021 et du cadre stratégique pour la période 2022-2023; coordonner l'articulation des produits normatifs, analytiques et opérationnels; fournir aux divisions des orientations et un appui dans la formulation de leurs programmes et projets de coopération technique respectifs, qu'ils soient financés par le programme ordinaire de coopération technique, le Compte pour le développement ou des sources extrabudgétaires; appuyer la prestation de services consultatifs et d'activités de renforcement des capacités aux États membres qui en font la demande, conformément au mandat de la Commission; assurer le service des réunions du réseau de coopération technique; assurer le suivi stratégique pour l'établissement de rapports sur l'exécution des programmes grâce à l'application des principes de la gestion et de la budgétisation axées sur les résultats; mettre en œuvre des mécanismes d'examen interne et entre pairs; faire office de secrétariat du Comité des projets; assurer la cohérence avec les autres commissions régionales en participant activement aux réunions des responsables de la planification des programmes et en y apportant des contributions.

Section de la stratégie, de l'évaluation et des partenariats

- 22.101 La Section de de la stratégie, de l'évaluation et des partenariats a pour objectifs de coordonner les résultats des programmes, d'accroître l'efficacité et de renforcer la cohérence. La Section, qui relève du Secrétaire exécutif adjoint chargé de l'appui au programme, contribue à définir et à mettre en œuvre la vision stratégique à long terme de la CESAO et à coordonner les initiatives interdisciplinaires.
- 22.102 En exécutant la stratégie de partenariat de la CESAO, la Section s'efforce également d'entretenir des relations avec les partenaires et d'autres parties prenantes, notamment les organes intergouvernementaux tels que la Ligue des États arabes, les autres organisations du système des Nations Unies, les groupes de réflexion et les instituts de recherche, les organisations de la société civile et le secteur privé. Elle coordonne en outre les activités du Mécanisme de coordination régionale pour les États arabes et des groupes de travail thématiques affiliés dans le but de garantir la cohérence des politiques des diverses entités des Nations Unies au niveau régional et de coordonner les réalisations communes d'envergure. La Section soutient la mise en œuvre de la stratégie de mobilisation des ressources de la CESAO en renforçant les relations avec les donateurs et en améliorant la capacité de la Commission à mobiliser des contributions volontaires à l'appui de son programme de travail ordinaire. Elle fait office de secrétariat du comité des publications.
- 22.103 De plus, la Section supervise l'application de la politique d'évaluation de la CESAO en conformité avec les normes et règles du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, gère toutes les auto-évaluations facultatives et obligatoires et assure le suivi et l'application des recommandations approuvées.
- 22.104 La Section s'emploie à renforcer et à systématiser une culture de l'évaluation à la CESAO, en intégrant au processus de planification les enseignements tirés de l'expérience et les recommandations.
- 22.105 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 22.33.

Tableau 22.33 **Ressources nécessaires : appui au programme**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	21 434,6	20 721,5	108	104
Autres objets de dépense	7 166,3	7 062,2	–	–
Total partiel	28 600,9	27 783,7	108	104
Total	28 600,9	27 783,7	108	104

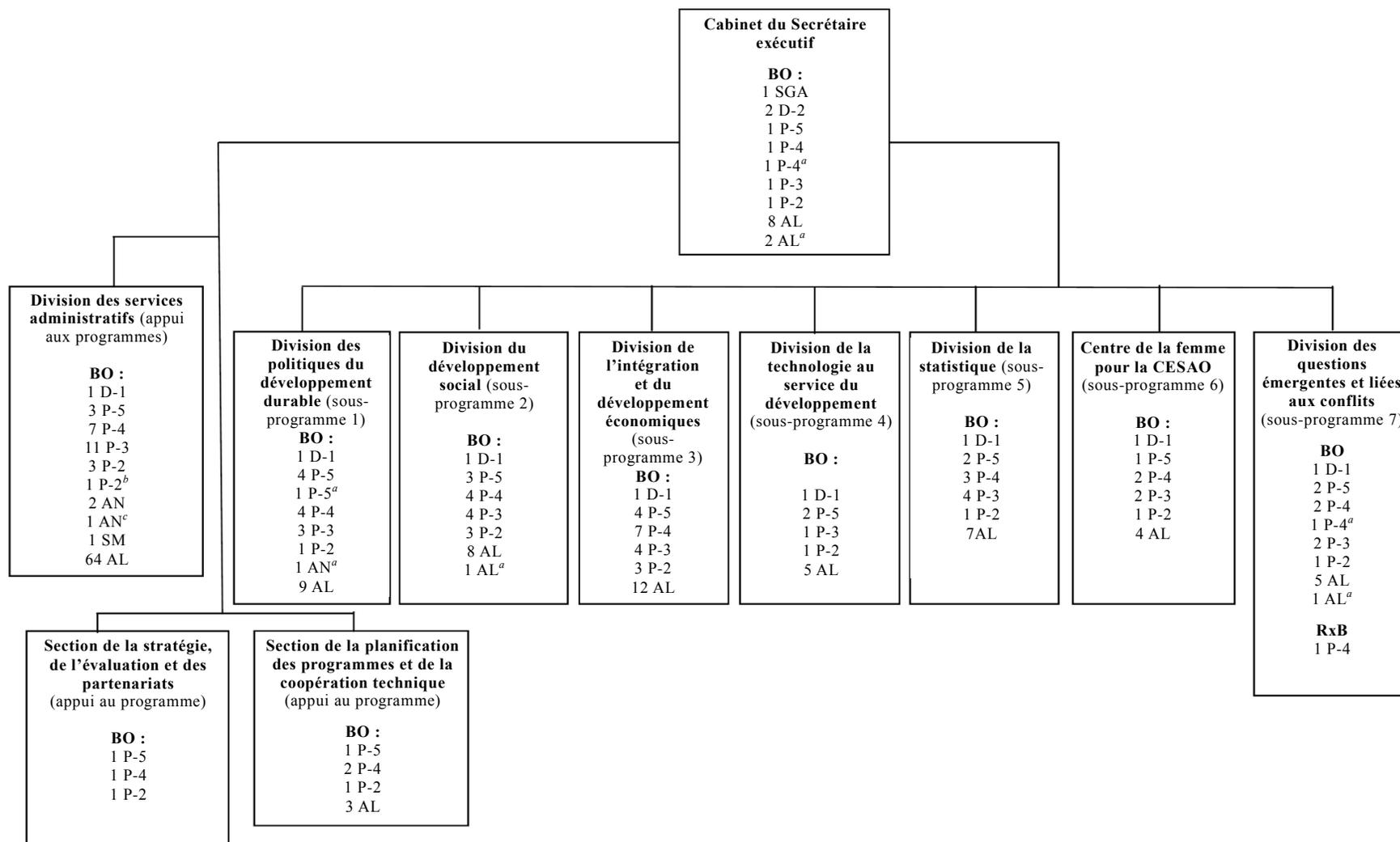
- 22.106 Le montant de 27 783 700 dollars, qui représente une diminution nette de 817 200 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 104 postes (1 D-1, 5 P-5, 10 P-4, 11 P-3, 6 P-2, 1 SM, 3 AN et 67 AL) (20 721 500 dollars) ainsi que d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services de consultants, voyages, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, frais de représentation, fournitures et accessoires, et mobilier et matériel) (7 062 200 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

22.107 La diminution nette de 817 200 dollars s'explique par :

- a) Le transfert proposé d'un poste de fonctionnaire de l'information (P-4) et de deux postes d'assistant d'information (agent local) du Groupe de l'information et de la communication, lequel relève de la Section des services de conférence, au Cabinet du Secrétaire exécutif, au titre de la direction exécutive et de l'administration, l'objectif étant de favoriser une coordination et un alignement plus strictes entre les orientations stratégiques de la CESAO, telles qu'énoncées par le Cabinet du Secrétaire exécutif, et les activités de sensibilisation et de communication externe;
- b) La suppression proposée d'un poste d'assistant ingénierie électronique (agent local) et la réduction des objets de dépense autres que les postes résultant de gains d'efficacité que la Commission compte réaliser en 2018-2019;
- c) Le reclassement proposé de deux postes :
 - i) Un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-4) reclassé à P -2, compte tenu de la transition en cours entre les systèmes et applications connexes anciens vers un progiciel intégral de gestion intégré, qui devrait permettre à la Section de l'informatique de se concentrer sur la fourniture d'un appui aux applications individuelles (par exemple, le Wi-Fi, les services à la clientèle, iNeed et le courrier électronique);
 - ii) Un poste de fonctionnaire chargé des achats (P-3) reclassé en poste d'administrateur recruté sur le plan national, compte tenu de la réorganisation du Groupe des achats en fonction du volume de transactions prévu et de la consolidation probable des services d'achats internationaux résultant de la mise en œuvre d'Umoja;
- d) L'effet-report de deux postes de fonctionnaire d'administration et d'administrateur chargé de la gestion des immobilisations corporelles (P-3) qui ont été créés dans la Division des Services administratifs au cours de l'exercice biennal 2016-2017, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2016, dans le contexte de la section 22 du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2016-2017, en partie compensé par des réductions liées à la suppression progressive de postes approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 70/247.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019

^a Transfert.^b Reclassement d'un poste P-4.^c Reclassement d'un poste P-3.

Annexe II

État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Premier rapport sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (A/70/7)

Toutes les recommandations faites à la CESAO ont été mises en œuvre (par. V.78, V.79, V.82, V.84 et V.85)

Rapport sur les prévisions révisées concernant le chapitre 22 (Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale) et le chapitre 33 (Travaux de construction, transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien) du budget-programme de l'exercice biennal 2014-2015 (A/68/808)

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale engage le Secrétaire général à intensifier ses échanges avec le pays hôte afin de trouver une solution durable au problème du futur site permanent du siège de la CESAO (par. 9).

La CESAO continue de collaborer avec le pays hôte pour résoudre le problème du futur site permanent de son siège, aucune solution n'ayant été trouvée pour l'instant.

Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de tout mettre en œuvre pour resserrer le calendrier du projet sans compromettre la qualité des travaux de construction ni la sécurité du personnel (par. 13).

Le dernier volet du projet sur l'atténuation des effets de souffle devrait être achevé d'ici à avril 2017. Tous les autres volets du projet d'atténuation des effets de souffle sont achevés.

Bureau des services de contrôle interne

Audit de certains sous-programmes et projets de coopération technique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale s'y rapportant (rapport 2016/081)

La Commission devrait prévoir ses réunions, ateliers et stages de formation suffisamment à l'avance pour que les listes de participants définitives soient établies en temps voulu, de manière à permettre l'achat des billets au moins 16 jours avant le voyage, comme le veut la politique en matière de voyages (recommandation 1).

Les divisions planifient les réunions en adressant des invitations aux États membres et aux autres parties prenantes au moins deux mois avant la tenue de la manifestation, et elles assurent le suivi auprès des ministères afin d'obtenir suffisamment tôt la confirmation de la participation et d'achever en temps voulu les formalités de voyages des participants et du personnel, conformément à la politique en matière de voyages.

La CESAO devrait prendre des mesures pour veiller à ce que la Section de la gestion des ressources humaines soit consultée lors de la détermination des honoraires des consultants pour garantir la conformité avec l'instruction administrative sur les consultants et vacataires (recommandation 2).

La CESAO devrait procéder à une évaluation des enseignements tirés de deux projets vastes et complexes, mis en œuvre par la Division de l'intégration et du développement économiques au cours de l'exercice biennal 2014-2015, afin d'orienter à l'avenir la gestion de projets d'une envergure et d'une complexité comparables (recommandation 3).

Audit de la mise en œuvre d'Umoja à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (rapport 2015/170)

Corps commun d'inspection

Rapport sur la coopération entre les commissions régionales de l'Organisation des Nations Unies (A/70/677-E/2016/48)

Évaluation de la contribution du système des Nations Unies pour le développement au renforcement des capacités nationales en matière d'analyse statistique et de collecte de données à l'appui de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international (JIU/REP/2016/5)

La Section de la gestion des ressources humaines continue d'être consultée lors de la détermination des honoraires des consultants et applique ainsi l'instruction administrative sur les consultants et vacataires. Dans le cas précis du projet II mené dans le cadre du programme national pour l'avenir de la Syrie, la gestion des contrats en matière de ressources humaines ne relève plus du Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux projets; elle est dorénavant entièrement assurée par la CESAO. Tous les contrats sont maintenant établis par la CESAO dans le strict respect de l'instruction administrative ST/AI/2013/4. La recommandation a été mise en œuvre et peut être considérée comme terminée.

L'évaluation du programme national pour l'avenir de la Syrie, qui comprend une section sur les enseignements tirés de l'expérience, est terminée. En ce qui concerne le projet sur l'Arabie saoudite, le rapport final comprend une section sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience. Les deux rapports ont été transmis au Bureau des services de contrôle interne le 13 juillet 2016. En outre, le sous-programme 3 présentera un rapport détaillé faisant état d'un examen approfondi des résultats obtenus et des enseignements tirés de la mise en œuvre des deux projets.

Ces trois recommandations ont été appliquées par la CESAO.

Le Secrétaire général a transmis aux membres de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social ses observations et celles des secrétaires exécutifs des commissions régionales sur le rapport du Corps commun d'inspection (voir A/70/677/Add.1-E/2016/48/Add.1).

L'attention accrue portée par la CESAO aux objectifs de développement durable vise notamment à renforcer et à harmoniser les systèmes statistiques nationaux pour évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région arabe. La CESAO a en outre donné suite aux recommandations figurant dans le rapport en participant au programme du Compte des Nations Unies pour le développement, par le biais d'un projet

de statistiques et de données. Ce projet a pour but de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour mieux faire face aux défis en matière de données que pose le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le programme du Compte des Nations Unies pour le développement vise quant à lui à renforcer la capacité des États membres à recueillir des données et à produire les informations nécessaires au suivi des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable.
